

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, December 11, 2024

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. [ET] to study the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2025.

Senator Claude Carignan (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Before we begin, I would like to ask all Senators and other in-person participants to consult the cards on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please make sure to keep your earpiece away from the mic. When you are not using your earpiece, place it face down, on the sticker placed on the table. Thank you for your cooperation.

I wish to welcome all of the senators as well as the viewers across the country who are watching us on sencanada.ca. My name is Claude Carignan, and I am a senator from Québec and chair of the Standing Senate Committee on National Finance. I would like to ask my colleagues to introduce themselves starting from my left.

Senator Forest: Good evening and welcome. Éric Forest, Gulf division, Quebec.

Senator Galvez: Rosa Galvez, from Quebec.

Senator Loffreda: Good evening. Tony Loffreda, from Quebec. Welcome.

[*English*]

Senator MacAdam: Jane MacAdam, Prince Edward Island.

Senator Kingston: Joan Kingston, New Brunswick. Welcome.

Senator Ross: Welcome. Krista Ross from New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Moreau: Good evening. Pierre Morneau, the Laurentides division, Quebec.

Senator Smith: Larry W. Smith, Saurel division, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 11 décembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45 (HE), pour étudier le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Le sénateur Claude Carignan (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Avant de commencer, je voudrais demander à tous les sénateurs et aux autres participants qui sont ici en personne de consulter les cartes sur la table pour connaître les lignes directrices qui visent à prévenir les incidents liés au retour de son.

Veuillez tenir votre oreillette éloignée du micro. Lorsque vous n'utilisez pas l'oreillette, placez-la, face vers le bas, sur l'autocollant qui est placé sur la table. Merci de votre coopération.

Bienvenue à tous les sénateurs et sénatrices ainsi qu'aux Canadiens qui se joignent à nous sur sencanada.ca. Je m'appelle Claude Carignan, je suis un sénateur du Québec et je suis président du Comité sénatorial permanent des finances nationales. J'aimerais demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma gauche.

Le sénateur Forest : Bonsoir et bienvenue. Éric Forest, division du Golfe, au Québec.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, du Québec.

Le sénateur Loffreda : Bonsoir. Tony Loffreda, du Québec. Bienvenue.

[*Traduction*]

La sénatrice MacAdam : Jane MacAdam, Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Kingston : Joan Kingston, Nouveau-Brunswick. Bienvenue.

La sénatrice Ross : Bienvenue. Krista Ross, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Moreau : Bonsoir. Pierre Moreau, division des Laurentides, au Québec.

Le sénateur Smith : Larry W. Smith, division de Saurel, au Québec.

The Chair: Thank you, colleagues. Today, we resume our study on the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2025, which was referred to this committee on November 20, 2024, by the Senate of Canada.

We are pleased to have with us Nathalie Manseau, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Immigration, Refugees and Citizenship Canada; Pierre Tessier, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services Branch, Veterans Affairs Canada; and Michel Tremblay, Chief Financial Officer and Senior Vice President, Corporate Services, Canada Mortgage and Housing Corporation.

Thank you for accepting our invitation. Each of the officials at the table will have five minutes to give their opening remarks. Ms. Manseau, you have the floor.

Nathalie Manseau, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you.

[*English*]

Good evening, Mr. Chair and members of the committee. Let me begin by acknowledging that we are meeting today on the traditional unceded territories of the Algonquin Anishinaabe people.

[*Translation*]

Thank you for inviting me to appear to discuss the Supplementary Estimates (B), 2024-25. My name is Nathalie Manseau and I am the Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer at Immigration, Refugees and Citizenship Canada.

[*English*]

I am joined today by my colleagues Pemi Gill, Assistant Deputy Minister, Service Delivery; Soyoun Park, Assistant Deputy Minister, Asylum and Refugee Resettlement; and Emmanuelle Deault-Bonin, Director General, Strategic and Horizontal Policy. They will assist me in providing added perspective and information on how the supplementary estimates support the department's plans and priorities.

Immigration remains essential to our country's economic success and growth. Funding in the Supplementary Estimates (B) will assist Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, to address the pressures facing our system and communities. We are seeking an increase of \$1.2 billion to the current authorities of \$5.3 billion, bringing the total authorities to \$6.5 billion.

Le président : Merci, chers collègues. Aujourd'hui, nous reprenons notre étude des dépenses prévues pour le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice qui se termine au 31 mars 2025, qui a été renvoyé par le Sénat à ce comité le 20 novembre 2024.

Nous avons le plaisir d'accueillir Nathalie Manseau, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Pierre Tessier, sous-ministre adjoint, Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels, Anciens Combattants Canada, et Michel Tremblay, chef des finances et premier vice-président, Services d'entreprises, Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Merci d'avoir accepté notre invitation. Chacun des fonctionnaires qui sont à la table fera une allocution d'ouverture de cinq minutes. Madame Manseau, la parole est à vous.

Nathalie Manseau, sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Merci.

[*Traduction*]

Bonsoir, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. J'aimerais commencer par souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

[*Français*]

Merci de m'avoir invitée à comparaître au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2024-2025. Je m'appelle Nathalie Manseau et je suis sous-ministre adjointe et dirigeante principale des finances à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

[*Traduction*]

Je suis accompagnée de mes collègues Pemi Gill, sous-ministre adjointe, Prestation des services; Soyoun Park, sous-ministre adjointe, Octroi de l'asile et réinstallation des réfugiés; et Emmanuelle Deault-Bonin, directrice générale, Politiques stratégiques et horizontales. Elles m'aideront à vous fournir un autre point de vue et plus de renseignements sur la façon dont le Budget supplémentaire des dépenses appuie les plans et les priorités du ministère.

L'immigration demeure essentielle à la prospérité et à la croissance économiques de notre pays. Les fonds demandés par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (B) aideront Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, à répondre aux pressions auxquelles notre système et nos collectivités sont confrontés. Nous demandons une augmentation de 1,2 milliard de dollars aux autorisations actuelles de 5,3 milliards de dollars, ce qui porterait les autorisations totales à 6,5 milliards de dollars.

[Translation]

A portion of the supplementary funding requested in these supplementary estimates will be used to support refugee claimants through various programs. More specifically, a single payment of \$581 million is requested to provide the remaining balance of \$750 million in recognition of the influx of refugee claimants between 2021 and 2024, as the Prime Minister and the Premier of Quebec announced in June. This funding is in addition to the eligible activities under the Interim Housing Assistance Program.

[English]

In recognition of the challenges faced by provinces, municipalities and community partners due to high volumes of asylum claimants and the increased demand for shelter support, IRCC is seeking funding of \$228 million for the Interim Housing Assistance Program. Through this program, the federal government provides funding to partners to support the housing needs of asylum claimants.

[Translation]

In addition, we are seeking \$100.4 million in order to continue offering refugee claimants temporary housing in hotels until December 31, 2024. This will enable the department to renew the hotel rental agreements and agreements with suppliers of services for refugee claimants who do not have access to a shelter or affordable housing. Supplying accommodation directly to refugee claimants was to be a short-term emergency measure and we are continuing to work closely with our partners in order to transition to a sustainable temporary accommodation model.

[English]

This budget includes \$232 million for the Interim Federal Health Program to cover incremental costs related to the provision of health care benefits to eligible beneficiaries, such as asylum seekers.

To continue our work building Canada's modern, digital and data-driven migration system, we are seeking to reprofile \$36 million from previous years for use on the third phase of the Digital Platform Modernization program. The modernization is allowing us to digitize our programs and applications while improving processing and client services.

[Français]

Une portion importante du financement supplémentaire demandé par le biais de ce budget supplémentaire servira à soutenir les demandeurs d'asile par l'intermédiaire de divers programmes. Plus précisément, un paiement unique de 581 millions de dollars est demandé pour fournir le solde restant de 750 millions de dollars en reconnaissance de l'afflux de demandeurs d'asile entre 2021 et 2024, comme l'ont annoncé le premier ministre et le premier ministre du Québec en juin. Ce financement s'étend au-delà des activités admissibles du Programme d'aide au logement provisoire.

[Traduction]

Nous reconnaissons que les provinces, les municipalités et les partenaires communautaires sont confrontés à des défis en raison du nombre élevé de demandeurs d'asile et de la demande accrue d'aide au logement. C'est la raison pour laquelle IRCC demande un financement de 228 millions de dollars pour le Programme d'aide au logement provisoire. Par l'entremise de ce programme, le gouvernement fédéral fournit des fonds aux partenaires pour qu'ils puissent répondre aux besoins des demandeurs d'asile en matière de logement.

[Français]

De plus, nous demandons un financement de 100,4 millions de dollars pour continuer d'offrir aux demandeurs d'asile un logement temporaire dans des hôtels jusqu'au 31 décembre 2024. Ceci permettra au ministère de renouveler les contrats de location d'hôtel et de fournisseurs de services pour les demandeurs d'asile qui n'ont pas accès à un refuge ou un logement abordable. Fournir de l'hébergement directement aux demandeurs d'asile devait être une mesure d'urgence à court terme et nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires afin de faire une transition vers un modèle durable d'hébergement temporaire.

[Traduction]

Ce budget comprend 232 millions de dollars pour le Programme fédéral de santé intérimaire pour couvrir les coûts supplémentaires relatifs à l'offre de prestations de soins de santé aux bénéficiaires admissibles, comme les demandeurs d'asile.

Pour poursuivre le développement d'un système de migration moderne, numérique et fondé sur les données pour le Canada, nous souhaitons reporter 36 millions de dollars des années précédentes. Nous les utiliserons dans la troisième phase du programme Modernisation de la plateforme numérique. Cette modernisation nous permet de créer des outils numériques pour nos programmes et les demandes et d'améliorer le traitement des demandes et le service à la clientèle.

[Translation]

IRCC is also seeking funding of \$19.7 million for the partial visa requirement imposed for Mexico. This funding is necessary to ensure that IRCC is able to provide a high level of customer service for all applicants from Mexico and, at the same time, maintain the present level of customer service worldwide.

[English]

Funding of \$12 million is being sought to provide transitional financial assistance for clients arriving through the Americas humanitarian pathway. This funding is required to provide financial assistance through the Resettlement Assistance Program to recipients with family in Canada who are arriving from Colombia, Haiti and Venezuela. This program was announced alongside the updated Safe Third Country Agreement in March 2023.

[Translation]

These are the most significant items in the Supplementary Estimates (B). I look forward to your questions. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Manseau. Mr. Tessier, you have the floor.

[English]

Pierre Tessier, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer and Corporate Services, Veterans Affairs Canada: Thank you, Mr. Chair and members, for the invitation to appear before the committee to discuss the Supplementary Estimates (B) for Veterans Affairs Canada.

Before doing so, I would like to begin by acknowledging that we are gathered on the traditional unceded, unsundered territory of the Anishinaabe Algonquin people. Acknowledging the land upon which we gather is crucial to our continuous dedication to reconciliation and our responsibility as Canadian people.

As Canadians, we also have the responsibility to honour the sacrifice of our Canadian Armed Forces members, veterans and their families, who give of themselves in service to our country. As a veteran myself, I understand the lasting impacts of the call to serve. For veterans and their families in the room or watching today, I would like to thank them for their service.

Delivering the care, benefits, support and recognition that veterans and their families deserve in their post-service life is one way in which we recognize their sacrifice. This depends on

[Français]

IRCC demande également un financement de 19,7 millions de dollars pour l'imposition partielle de visas pour le Mexique. Ce financement est nécessaire pour garantir qu'IRCC soit en mesure d'établir un niveau élevé de service à la clientèle pour tous les demandeurs du Mexique et, en même temps, maintenir le niveau actuel de service à la clientèle à l'échelle mondiale.

[Traduction]

Nous demandons un financement de 12 millions de dollars pour fournir une aide financière de transition aux clients qui arrivent par la voie humanitaire des Amériques. Ce financement est nécessaire pour fournir une aide financière par l'entremise du Programme d'aide à la réinstallation aux bénéficiaires qui ont de la famille au Canada et qui arrivent de la Colombie, d'Haïti et du Venezuela. Ce programme a été annoncé en même temps que la mise à jour de l'Entente sur les tiers pays sûrs en mars 2023.

[Français]

Ces éléments représentent les points les plus importants du Budget supplémentaire des dépenses (B). Je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions. Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Manseau. Monsieur Tessier, à vous la parole.

[Traduction]

Pierre Tessier, sous-ministre adjoint, Secteur de la dirigeante principale des finances et services ministériels, Anciens Combattants Canada : Je vous remercie, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du comité, de m'avoir invité à comparaître pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (B) au nom d'Anciens Combattants Canada.

Tout d'abord, j'aimerais reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. La reconnaissance du territoire sur lequel nous nous réunissons est essentielle à notre engagement continu en faveur de la réconciliation et à notre responsabilité en tant que Canadiens.

En tant que Canadiens, nous avons également la responsabilité d'honorer le sacrifice des membres des Forces armées canadiennes, des anciens combattants et de leurs familles, qui se dévouent pour servir notre pays. À titre d'ancien combattant moi-même, je comprends les effets à long terme d'une vie consacrée au service du pays. Je tiens à remercier les anciens combattants et leurs familles, qui sont dans la salle ou qui nous regardent, de leur service.

La prestation des soins, des avantages et des mesures de soutien que les anciens combattants et leurs familles méritent lorsqu'ils retournent à la vie civile, ainsi que les hommages qui

the investments that we're making through today's supplementary estimates.

As you're aware, over 90% of the department's budget represents payments to veterans, their families and other program recipients. Through these estimates, Veterans Affairs Canada's budget in 2024-25 will increase by \$954 million from \$6.758 billion to \$7.712 billion. Of the \$954-million increase in Veterans Affairs Canada's budget, \$942 million will be used for demand-driven programs and services which provide supports to eligible veterans and their families. This additional funding is the direct result of the continued increase in veterans seeking supports and services. For example, this year, Veterans Affairs Canada is on pace to receive and process 94,000 applications for disability compensation, which is 15,000 more applications than were submitted in the previous year.

This increased funding will ensure that Veterans Affairs Canada is able to support every veteran who comes forward seeking the disability compensation, rehab services or income supports that they require. Such investments demonstrate the government's dedication to honouring the sacrifices made by veterans to ensure their post-service needs are met.

These estimates also include \$4 million in funding to commemorate significant Canadian military milestones, including the eightieth anniversary of D-Day and the beginning of the Battle of Normandy. It is one of our most significant duties to always honour the sacrifices made by millions of Canadians during the world wars in their commitment to defending global peace and freedom.

At the same time, we must recognize the contributions of modern-day veterans in protecting peace and security worldwide. A notable example of this was last month when a Government of Canada delegation joined Canadian veterans and their families to commemorate the sixtieth anniversary of peacekeeping in Cyprus. It was a journey that held deep personal significance for those who served in Operation SNOWGOOSE and their families. They were able to connect with fellow veterans who served over the years and share stories of their service with other Canadians.

[Translation]

The estimates also include \$750,000 to support Canada's Second World War museum in Europe, the Juno Beach Centre. In view of its mandate, which is to preserve our military heritage for future generations through education and commemoration, it

leur sont rendus, sont pour nous des façons de reconnaître leur sacrifice. Ces éléments nécessitent les investissements que nous incluons dans le Budget supplémentaire des dépenses dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Comme vous le savez, plus de 90 % du budget du ministère représente les paiements aux anciens combattants, à leurs familles et à d'autres bénéficiaires de programmes. Avec ce budget, le budget d'Anciens Combattants Canada en 2024-2025 augmentera de 954 millions de dollars, passant de 6,758 milliards de dollars à 7,712 milliards de dollars. De cette augmentation de 954 millions de dollars au budget d'Anciens Combattants Canada, 942 millions de dollars seront utilisés pour financer des programmes et des services axés sur la demande qui offrent un soutien aux anciens combattants admissibles et à leurs familles. Ce financement supplémentaire découle directement de l'augmentation soutenue du nombre d'anciens combattants qui demandent du soutien et des services. Par exemple, cette année, Anciens Combattants Canada devrait recevoir et traiter 94 000 demandes de prestations d'invalidité, soit 15 000 demandes de plus que l'année dernière.

Ce financement accru permettra à Anciens Combattants Canada d'aider chaque ancien combattant qui souhaite obtenir une prestation d'invalidité, des services de réadaptation ou l'aide au revenu dont il a besoin. De tels investissements témoignent de la volonté du gouvernement d'honorer les sacrifices consentis par les anciens combattants et de veiller à ce que leurs besoins soient satisfaits lorsqu'ils retournent à la vie civile.

Ce budget supplémentaire comprend également un financement de 4 millions de dollars pour commémorer d'importantes étapes militaires canadiennes, y compris le 80^e anniversaire du jour J et du début de la bataille de Normandie. L'un de nos devoirs les plus importants est de toujours honorer les sacrifices consentis par des millions de Canadiens au cours des guerres mondiales, dans le cadre de leur engagement à défendre la paix et la liberté dans le monde.

En même temps, nous devons reconnaître les contributions des anciens combattants de l'ère moderne à la protection de la paix et de la sécurité dans le monde. Le mois dernier, une délégation du gouvernement du Canada s'est jointe à des anciens combattants canadiens et à leurs familles pour commémorer le 60^e anniversaire de l'opération de maintien de la paix à Chypre. Ce voyage a revêtu une signification personnelle profonde pour ceux qui ont participé à l'opération SNOWGOOSE et leurs familles. Ils ont pu rencontrer d'autres anciens combattants qui ont servi au fil des ans et échanger des histoires sur leurs années de service avec d'autres Canadiens.

[Français]

Le budget des dépenses comprend également 750 000 \$ pour soutenir le musée canadien de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le Centre Juno Beach. Compte tenu de son mandat, qui consiste à préserver notre héritage militaire pour les générations

is essential that we continue to invest in the centre and its commemorative events.

Veterans Affairs Canada will also use \$2.75 million from the estimates to continue its remembrance and mental health campaigns. That funding will be used primarily so that Canadians continue to honour those who served and so that those who served are aware of the supports available to them to ensure their continued well-being.

The estimates also provide a supplementary amount of \$2 million for the Veteran and Family Well-being Fund, which is in addition to the fund's current budget of \$3 million.

[*English*]

A portion of this funding is to be allocated to organizations and initiatives that support veterans' health and employment as well as women, Indigenous and 2SLGBTQI+ veterans.

Allocating funds toward programs and services that specifically target the unique needs of these equity-deserving veterans allows us to better promote equality, dignity and empowerment within the veteran community. It's important that we recognize the diverse experiences and challenges faced by equity-deserving veterans and that we demonstrate a commitment to creating a more inclusive and supportive environment for all those who have served our country.

[*Translation*]

In total, the Supplementary Estimates (B) add \$954 million to Veterans Affairs Canada's budget. I can assure you that this additional funding comprises an important and necessary investment in the health and well-being of our veterans and their families.

[*English*]

Today, I'm accompanied by Deputy CFO Jonathan Adams. We would be pleased to take your questions. Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you. Mr. Tremblay, you have the floor.

futures par l'éducation et la commémoration, il est essentiel que nous continuions d'investir dans le centre et ses activités commémoratives.

Anciens Combattants Canada utilisera en outre 2,75 millions de dollars provenant du budget des dépenses pour poursuivre ses campagnes sur la commémoration et la santé mentale. Ce montant servira en premier lieu pour que les Canadiens et Canadiennes continuent à rendre hommage à ceux et celles qui ont servi et pour que ceux et celles qui ont servi soient au courant des mesures de soutien qui sont à leur disposition afin d'assurer leur bien-être continu.

Le budget des dépenses prévoit aussi un montant supplémentaire de 2 millions de dollars pour le Fonds de bien-être des vétérans et de leur famille, qui s'ajoute au budget actuel du fonds, qui s'élève à 3 millions de dollars.

[*Traduction*]

Une partie de ce financement sera allouée à des organismes et à des initiatives qui soutiennent la santé et l'emploi des anciens combattants, ainsi que les anciennes combattantes, les anciens combattants autochtones et les anciens combattants 2ELGBTQI+.

L'affectation de fonds à des programmes et des services qui ciblent plus particulièrement les besoins uniques de ces anciens combattants dignes d'équité nous permet de mieux promouvoir l'égalité, la dignité et l'autonomisation au sein de la communauté des anciens combattants. Il est important que nous reconnaissons les diverses expériences et les défis auxquels font face les anciens combattants dignes d'équité et que nous démontrions notre engagement à créer un environnement plus inclusif et plus favorable pour tous ceux qui ont servi notre pays.

[*Français*]

Au total, le Budget supplémentaire des dépenses (B) ajoute 954 millions de dollars au budget d'Anciens Combattants Canada. Je peux vous assurer que ce financement additionnel représente un investissement important et nécessaire dans la santé et le bien-être de nos vétérans et vétéranes ainsi que leurs familles.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, je suis accompagné de Jonathan Adams, directeur général des finances. Nous serons heureux de répondre à vos questions. Je vous remercie.

[*Français*]

Le président : Merci beaucoup. Monsieur Tremblay, la parole est à vous.

[English]

Michel Tremblay, Chief Financial Officer and Senior Vice-President, Corporate Services, Canada Mortgage and Housing Corporation: Mr. Chair, thank you for the invitation to discuss the 2024-25 Supplementary Estimates (B) as they pertain to the Canada Mortgage and Housing Corporation, or CMHC.

It is an honour to be here on the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people.

One of CMHC's roles is to deliver federal housing programming. It's a role that we're proud of and that we take seriously, and that we perform well. It improves the lives of people across the country.

The Supplementary Estimates (B) include \$742.3 million in voted authorities to allow CMHC to do that work. Of this total, \$273.3 million is new funding stemming from Treasury Board submissions, while the rest are reprofile requests.

[Translation]

I don't have time in my opening remarks to go through the whole list. But I'll draw your attention to a couple of the more notable ones. For example, there is \$231.9 million from previous-year lapses for CMHC to support the Canada Community Housing Initiative and provincial and territorial initiatives. This is funding that's cost-matched by provinces and territories as part of the National Housing Strategy. It exists to protect, regenerate and expand community housing administered by provinces and territories, and supported by former federal programs.

Partly because it's a joint funding initiative, this one tends to fly under the radar. But it's a crucial program that's ensuring that Canada's community housing stock remains affordable and viable well into the future. This is an investment of over \$4.3 billion which is cost-matched by the provinces and territories.

[English]

As for new funding, the estimates include \$100.6 million to top up the Housing Accelerator Fund. So far, the government has signed 178 agreements with communities across Canada. These agreements are helping to fast-track the construction of more than 105,000 housing units to date, with many more to come based on the pledges in those agreements.

[Traduction]

Michel Tremblay, chef des finances et premier vice-président, Services d'entreprises, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Monsieur le président, je vous remercie de votre invitation à discuter du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour 2024-2025 relatif à la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

C'est un honneur d'être ici sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabe.

L'un des rôles de la SCHL est d'administrer des programmes fédéraux de logement. C'est un rôle dont nous sommes fiers, que nous prenons au sérieux et que nous remplissons bien. Nous améliorons la vie de gens partout au pays.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) comprend 742,3 millions de dollars en autorisations votées qui permettront à la SCHL d'effectuer ce travail. De ce montant, il y a 273,3 millions de dollars en nouveau financement provenant de présentations au Conseil du Trésor. Le reste découle de demandes de report.

[Français]

Je n'ai pas le temps de passer en revue toutes les initiatives dans mon allocution d'ouverture, mais j'aimerais attirer votre attention sur certaines des plus importantes. Par exemple, la SCHL dispose de 231,9 millions de dollars de fonds inutilisés de l'année précédente pour soutenir l'Initiative fédérale de logement communautaire et les initiatives provinciales et territoriales. Ces fonds proviennent de contributions équivalentes versées par les provinces et territoires dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Ils servent à protéger, à renouveler et à accroître le parc de logements communautaires qui est administré par les provinces et les territoires et soutenu par d'anciens programmes fédéraux.

En partie parce qu'il s'agit d'une initiative de financement conjoint, elle a tendance à passer inaperçue. Ce programme est toutefois essentiel, car il permet d'assurer que le parc de logements communautaires demeure abordable et viable pendant de nombreuses années à venir. Il s'agit d'un investissement de plus de 4,3 milliards de dollars dont les coûts sont égalés par les provinces et territoires.

[Traduction]

Quant au nouveau financement, le budget prévoit 100,6 millions de dollars qui viendront s'ajouter au Fonds pour accélérer la construction de logements. Jusqu'à présent, le gouvernement a signé 178 ententes avec des collectivités partout au Canada. Ces ententes contribuent à accélérer la construction de plus de 105 000 logements, et ce n'est que le début selon les engagements annoncés.

This new top-up funding will allow even more local governments to come on board. As I said, these are just a couple of examples. I would refer you to the full Supplementary Estimates (B) for the rest.

If we look at the big picture, the investments we're discussing here today make it possible for us to deliver the Government of Canada's housing commitments to Canadians. These investments fund programs to build more new housing and to repair and protect existing affordable and community housing. They help the people of Canada access housing that meets their needs, prioritizing our most vulnerable neighbours.

Much of this work falls under the Government of Canada's National Housing Strategy, which was launched in 2017 and carried forward with Canada's Housing Plan announced earlier this year. That work is generating real results.

As of September 30, the government has committed more than \$57 billion in funding under the strategy. Those funds have supported the creation of more than 157,000 new homes and the repair of more than 296,000. The investments highlighted in the supplementary estimates will generate even more housing and housing affordability for individuals and families across the country.

Thanks again for the invitation today, and I'm happy to answer any questions you have.

[Translation]

The Chair: Thank you, Mr. Tremblay.

Senator Forest: Thank you for your presentations. My first question is for you, Ms. Manseau. You are seeking \$581,300,000 for the Interim Housing Assistance Program. What is the initial amount provided in the main estimates for the Interim Housing Assistance Program?

Ms. Manseau: The total for the program in the year will come to \$543 million.

Senator Forest: Here, you are seeking \$581,300,000, and you did not provide any budget for this program in the main estimates?

Ms. Manseau: I'm sorry, I may not be understanding the translation correctly. Are you referring to the Interim Housing Assistance Program?

Senator Forest: It must be my Gaspé accent. I am referring to the Interim Housing Assistance Program, the IHAP.

Ce nouveau financement complémentaire permettra à encore plus d'administrations locales de participer à ces efforts. Comme je l'ai dit, ce ne sont là que quelques exemples. Je vous invite à consulter le Budget supplémentaire des dépenses (B) complet pour connaître toutes les initiatives.

Dans l'ensemble, les investissements présentés aujourd'hui nous permettent de respecter les engagements du gouvernement fédéral en matière de logement pour la population canadienne. Ces investissements financent des programmes visant à accroître la construction résidentielle ainsi qu'à réparer et à protéger les logements abordables et communautaires existants. Ils aident les Canadiens à accéder à un logement qui répond à leurs besoins, en accordant la priorité aux plus vulnérables.

Une grande partie de ce travail s'inscrit dans la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral, lancée en 2017, et se poursuit dans le Plan du Canada pour le logement annoncé plus tôt cette année. Ces efforts produisent des résultats concrets.

Au 30 septembre, le gouvernement avait engagé plus de 57 milliards de dollars en financement par l'entremise de la Stratégie nationale sur le logement. Ces fonds ont soutenu la création de plus de 157 000 logements et la réparation de plus de 296 000 autres. Les investissements soulignés dans le Budget supplémentaire des dépenses permettront de construire encore plus de logements et d'améliorer l'abordabilité du logement pour les personnes et les familles partout au pays.

Je vous remercie encore une fois de votre invitation. Je serai heureux de répondre à vos questions.

[Français]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Tremblay.

Le sénateur Forest : Merci de vos présentations. Ma première question est pour vous, madame Manseau. Vous demandez 581 300 000 \$ pour le Programme d'aide au logement provisoire, particulièrement pour le Québec. Quel est le montant initial prévu au budget principal pour le Programme d'aide au logement provisoire?

Mme Manseau : Le total pour le programme dans l'année s'élèvera à 543 millions de dollars.

Le sénateur Forest : Ici, vous demandez 581 300 000 \$, et dans le budget principal, vous n'avez prévu aucun budget pour ce programme-là?

Mme Manseau : Je m'excuse, je comprends peut-être mal la traduction. Est-ce que vous faites référence à l'Interim Housing Assistance Program?

Le sénateur Forest : Ce doit être mon accent gaspésien. Je fais référence au Programme d'aide au logement provisoire, ou PALP.

Ms. Manseau: I'm going to clarify, to make sure I understand your question correctly. We are seeking \$100 million for hotels in the Supplementary Estimates (B). There is also \$581 million for the single payment to Quebec, and we are seeking \$229 million for the Interim Housing Assistance Program. You were asking what the total is for the Interim Housing Assistance Program. In 2024-25, the figure comes to \$543 million.

Senator Forest: I am the one who is not understanding. This means that there is no money provided in the main estimates for this program?

Ms. Manseau: Exactly. The program was renewed for 2024-25. We received funds in the Supplementary Estimates (A) and also in the Supplementary Estimates (B). So there was nothing in the Main Estimates.

Senator Forest: Nothing was provided because you didn't think the program would be renewed?

Ms. Manseau: The program was expiring on March 31, 2024. It had to be renewed for the 2024-25 fiscal year.

Senator Forest: Right. My next question is about this program. In Rimouski, housing is so scarce that the city has had to develop a housing search help service. The city even has to store immigrants' personal property to help with their transition. Are these kinds of expenses covered by the Interim Housing Assistance Program?

Ms. Manseau: The program helps with the expenses incurred by municipalities to help with temporary housing. There is a list of eligible expenses. I would have to get back to you to check whether those specific expenses would be recognized as eligible expenses.

Senator Forest: We know that an immigrant emigrates to a country but settles in a city. The city is facing day-to-day expenses to support transition, integration and housing, even if there though a lot of volunteering being done. Would it be possible to give us the information in writing, to know whether this kind of expense is covered?

Mr. Tremblay, in recent months I have met with people from shelters for victims of spousal violence and with representatives of the Ronald McDonald houses. Both groups said the federal and provincial programs are poorly suited for funding the expansion of the ever growing needs for this type of housing to support families. Do you have programs for this kind of facility, like a Ronald McDonald house whose obligations to its clients mean that it has to expand, and which is self-financing its

Mme Manseau : Je précise, pour m'assurer que je comprenne bien votre question. Nous demandons 100 millions de dollars pour les hôtels dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Il y a également un montant de 581 millions de dollars pour le paiement unique pour le Québec et nous demandons 229 millions de dollars pour le Programme d'aide au logement provisoire. Vous demandiez quel est le montant total pour le Programme d'aide au logement provisoire. En 2024-2025, ce montant s'élève à 543 millions de dollars.

Le sénateur Forest : C'est moi qui ne comprends pas. Cela veut dire qu'il n'y a pas de sommes prévues lors du budget principal pour ce programme-là?

Mme Manseau : Exactement. Le programme a été renouvelé pour 2024-2025. Nous avons reçu des montants dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) et nous en recevons dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Donc, il n'y avait pas de montant dans les budgets principaux.

Le sénateur Forest : Il n'y avait pas de montant prévu parce qu'on ne pensait pas que le programme serait renouvelé?

Mme Manseau : Le programme venait à échéance le 31 mars 2024. Il a dû être renouvelé pour l'année financière 2024-2025.

Le sénateur Forest : D'accord. Ma prochaine question concerne ce programme. À Rimouski, le logement est tellement rare que la ville a dû développer un service d'aide à la recherche de logement. La ville est même obligée de faire de l'entreposage des biens des immigrants pour favoriser une meilleure transition. Ce genre de dépenses est-il couvert par le Programme d'aide au logement provisoire?

Mme Manseau : Le programme aide avec les dépenses encourues par les municipalités pour aider au logement temporaire. Il y a une liste de dépenses admissibles. Il faudrait que je vous revienne pour vérifier si ces dépenses précises seraient reconnues comme des dépenses admissibles.

Le sénateur Forest : On sait qu'un immigrant émigre dans un pays, mais s'installe dans une ville. La ville est aux prises avec les dépenses au quotidien pour favoriser la transition, l'intégration et le logement, même s'il y a beaucoup de bénévolat. Est-ce qu'il serait possible de nous donner l'information par écrit pour savoir si ce genre de dépense est couvert?

Monsieur Tremblay, j'ai rencontré dans les derniers mois des gens des maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale, ainsi que des représentants des manoirs Ronald McDonald. Ces deux groupes mentionnent que les programmes fédéraux et provinciaux sont mal adaptés pour financer l'expansion des besoins de plus en plus grandissants de ce type d'hébergement qui soutient les familles. Est-ce que vous avez des programmes pour ce genre d'établissement, comme un

operations already but needs support to expand its facilities? Is there a program like this at CMHC?

Mr. Tremblay: So I can understand the question better, the type of housing is transitional?

Senator Forest: Yes, transitional housing for battered women, for example, or parents with a child in hospital who have to travel from a town outside the big cities to Quebec City or Montreal.

Mr. Tremblay: We had a rapid housing program that no longer exists. However, the government has just launched a program under the Affordable Housing Fund. There will be a component dedicated to supportive housing for persons fleeing violence. There is also the Canada Housing Benefit. Funds are delivered through the provinces and territories and are allocated to this kind of program.

Senator Forest: I will have more questions in the second round.

[English]

Senator Smith: Ms. Manseau, I would like to follow up on Senator Forest's question. We are looking at the alignment of funding with housing and the asylum programs. Your most recent departmental plan emphasizes the need for sustainable measures to handle rising asylum volumes, systemic challenges and shelter capacity.

In these supplementary estimates, your department requests, as we said, an additional \$581 million allocated for asylum seekers in Quebec and an additional \$100 million for temporary accommodations, seeking to prevent homelessness and promote integration into local communities.

Here is my question: Could you explain how the roughly \$600 million being requested aligns with the long-term objectives of the Interim Housing Assistance Program? How will these funds address systemic pressures such as growing demands on shelter capacity and integration services?

Ms. Manseau: Thank you for the question.

Soyoung Park, Assistant Deputy Minister, Asylum and Refugee Resettlement, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you for the question. My name is

manoir Ronald McDonald dont les obligations envers sa clientèle exigeraient un agrandissement, qui autofinance déjà ses opérations, mais qui aurait besoin d'un soutien pour agrandir ses installations? Est-ce qu'il existe ce type de programme à la SCHL?

M. Tremblay : Pour bien comprendre la question, le type de logement est transitionnel?

Le sénateur Forest : Oui, un logement transitionnel pour les femmes violentées, par exemple, ou les parents avec un enfant à l'hôpital qui doivent se déplacer d'une ville en région à Québec ou à Montréal.

M. Tremblay : Nous avons un programme qui n'existe plus pour le logement rapide. Cependant, le gouvernement vient tout juste de lancer un programme sous le Fonds pour le logement abordable. Il y aura un volet consacré au logement de soutien pour les personnes qui évitent la violence. Il y a aussi l'Allocation canadienne pour le logement. Un montant est livré par l'entremise des provinces et des territoires; il est affecté à ce genre de programme.

Le sénateur Forest : J'aurai d'autres questions à la deuxième ronde.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Madame Manseau, j'aimerais poursuivre dans la même veine que le sénateur Forest. Nous examinons l'harmonisation du financement entre les programmes pour le logement et ceux qui concernent l'accueil de demandeurs d'asile. Votre plan ministériel le plus récent met l'accent sur la nécessité d'adopter des mesures durables pour gérer l'augmentation du nombre de demandes d'asile, les défis systémiques et la capacité d'hébergement.

Dans ce Budget supplémentaire des dépenses, votre ministère demande, comme nous l'avons dit, 581 millions de dollars supplémentaires pour appuyer les demandeurs d'asile au Québec et 100 millions de dollars supplémentaires pour continuer d'offrir un logement temporaire aux demandeurs d'asile, afin de prévenir l'itinérance et promouvoir l'intégration dans les collectivités locales.

Ma question est la suivante. Pourriez-vous nous expliquer comment les quelque 600 millions de dollars demandés s'alignent sur les objectifs à long terme du Programme d'aide au logement provisoire? Comment ces fonds permettront-ils de répondre aux pressions systémiques telles que les demandes croissantes en matière de capacité d'hébergement et de services d'intégration?

Mme Manseau : Je vous remercie de la question.

Soyoung Park, sous-ministre adjointe, Octroi de l'asile et réinstallation des réfugiés, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Je vous remercie de la question. Je

Soyoung Park and I'm the Assistant Deputy Minister for Asylum and Refugee Resettlement. I will try to tackle the question. It was a pretty big question.

In terms of the Interim Housing Assistance Program, it's a grant and contribution program. In Budget 2024, it was announced that in order to address one of the irritants from provinces and municipalities that are helping to shelter asylum claimants, they needed a grant program that would be more predictable and sustainable. That's why we have three years of funding of \$1.1 billion that was provided through the budget.

Senator Smith: What is the objective besides having funding? What are you trying to establish? Is it going to be a short-term, medium-term or long-term program?

Ms. Park: Thank you. It's a multi-year grant program to provide municipalities and provinces with the ability to provide more permanent or sustainable housing models. An example of that would be the reception centres for increased capacity that are being built by the Peel Region and also the City of Ottawa. Advance funding was provided to both.

In some of the models that they are developing, instead of just reimbursing municipalities for shelter costs, they are looking at buying things like transitional homes, specifically for asylum claimants, with some wraparound services. We know that for the most part, what asylum claimants need is information up front and as soon as possible to make them more independent with integration services. They don't normally fall into the chronic homelessness scenarios that we see. That's why these specialized services will be good to increase capacity in the general shelter system and also to increase the financial independence of asylum claimants as soon as possible.

Senator Smith: Is this a three-year program or a five-year program? Will this program go on indefinitely?

Ms. Park: Budget 2024 provided three years of funding.

Senator Smith: Thank you.

[Translation]

Senator Moreau: Ms. Manseau, the biggest request for additional appropriations is for \$581 million and a bit more, for funding to support refugee claimants in Quebec.

This is a balance, is that right? This \$581 million is a balance?

m'appelle Soyoung Park et je suis la sous-ministre adjointe pour l'octroi de l'asile et la réinstallation des réfugiés. Je vais essayer de répondre à votre question. Elle est très importante.

Le Programme d'aide au logement provisoire est un programme de subventions et de contributions. Dans le budget de 2024, on a annoncé que pour remédier à l'un des irritants des provinces et des municipalités qui accueillent des demandeurs d'asile, il fallait leur offrir un programme de subventions plus prévisible et plus durable. C'est pourquoi le budget prévoit un financement de 1,1 milliard de dollars sur trois ans.

Le sénateur Smith : Quel est l'objectif, à part le fait de disposer de fonds? Que voulez-vous mettre sur pied? S'agira-t-il d'un programme à court, moyen ou long terme?

Mme Park : Je vous remercie de la question. Il s'agit d'un programme de subvention pluriannuel visant à donner aux municipalités et aux provinces la possibilité d'offrir des modèles de logement plus permanents ou durables. Les centres d'accueil qui sont construits par la région de Peel et la ville d'Ottawa pour augmenter la capacité d'accueil en sont un exemple. Un financement anticipé a été accordé à ces deux régions.

Parfois, plutôt que de simplement obtenir un remboursement pour les coûts liés à l'accueil des demandeurs d'asile, les municipalités envisagent d'acheter des maisons de transition spécialement conçues pour eux, où des services complets seront offerts. Nous savons que, de façon générale, ce dont les demandeurs d'asile ont besoin, ce sont des renseignements et des services d'intégration dès le départ et le plus tôt possible pour devenir plus autonomes. Normalement, ils ne se retrouvent pas dans des situations d'itinérance chronique. Ces services spécialisés permettront d'augmenter la capacité dans l'ensemble du système d'hébergement et d'accroître l'indépendance financière des demandeurs d'asile le plus rapidement possible.

Le sénateur Smith : S'agit-il d'un programme de trois ans ou de cinq ans? Ce programme va-t-il se poursuivre indéfiniment?

Mme Park : Le budget de 2024 prévoit un financement sur trois ans.

Le sénateur Smith : Merci.

[Français]

Le sénateur Moreau : Madame Manseau, la demande la plus importante de crédits additionnels est de 581 millions de dollars et un peu plus pour les Fonds destinés à appuyer les demandeurs d'asile au Québec.

Il s'agit d'un solde, n'est-ce pas? Ce montant de 581 millions de dollars, il s'agit d'un solde?

Ms. Manseau: It is a one-time payment that will be made to Quebec. It was announced in June to address the higher numbers of requests from refugee claimants for 2021 to 2024.

Senator Moreau: So how much was the Quebec government's original request?

Ms. Manseau: The total agreed to with Quebec is \$750 million; that figure includes the \$581 million provided in the Supplementary Estimates (B).

Senator Moreau: That is my question, whether the \$581 million in the supplementary estimates represents the balance of a \$750 million figure.

Ms. Manseau: This figure is part of the \$750 million.

Senator Moreau: The other part has already been paid?

Ms. Manseau: One part has been paid; \$67 million has been paid. And the remaining amount, which is about \$102 million, is also included in the Supplementary Estimates (B).

Senator Moreau: Where is that provided?

Ms. Manseau: In the Interim Housing Assistance Program.

Senator Moreau: Which is the second one. So in the \$203 million there is an additional \$100 million that will cover the total of \$750 million.

Ms. Manseau: There is \$100 million for Quebec and the rest of it is for other provinces.

Senator Moreau: So 50% of the \$203 million will be used to support refugee claims in Quebec, is that correct?

Ms. Manseau: Yes, that's correct.

Senator Moreau: When you say the \$750 million represents money that has been agreed to, is there an agreement between the Government of Quebec and the federal government about that money?

Ms. Manseau: Yes, an agreement was signed in June 2024.

Senator Moreau: So that's what the \$750 million is?

Ms. Manseau: That's right.

Mme Manseau : C'est un paiement qui sera fait une fois pour la province de Québec. Il a été annoncé en juin pour répondre à des demandes accrues de demandeurs d'asile pour 2021 à 2024.

Le sénateur Moreau : La demande originale du gouvernement du Québec s'élevait alors à quel montant?

Mme Manseau : Le montant total dont on a convenu avec la province de Québec est de 750 millions de dollars; ce montant inclut les 581 millions de dollars prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Moreau : Ma question, c'est bien cela, c'est-à-dire que les 581 millions de dollars qui sont dans le budget supplémentaire représentent le solde d'une somme de 750 millions de dollars?

Mme Manseau : Ce montant fait partie des 750 millions de dollars.

Le sénateur Moreau : L'autre partie a-t-elle déjà été payée?

Mme Manseau : Il y a une partie qui a déjà été payée; 67 millions de dollars ont déjà été payés. Et le montant qui reste, qui se situe aux environs de 102 millions de dollars, est également inclus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Moreau : Où sont-ils prévus?

Mme Manseau : Dans le Programme d'aide au logement provisoire.

Le sénateur Moreau : Qui est le deuxième. Donc, dans les 203 millions de dollars, il y a une somme additionnelle de 100 millions de dollars qui vient couvrir le montant total de 750 millions de dollars.

Mme Manseau : Il y a 100 millions de dollars pour le Québec et le reste du montant est pour d'autres provinces.

Le sénateur Moreau : Donc, 50 % de la somme de 203 millions de dollars sert à appuyer la demande d'asile au Québec, c'est exact?

Mme Manseau : Oui, c'est exact.

Le sénateur Moreau : Quand vous dites que les 750 millions de dollars représentent une somme dont on a convenu, est-ce qu'il y a une entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral sur cette somme?

Mme Manseau : Oui, une entente a été conclue en juin 2024.

Le sénateur Moreau : D'où la somme de 750 millions de dollars?

Mme Manseau : C'est exact.

Senator Moreau: My second question is for Mr. Tremblay. One item in the additional appropriations of \$231 million is the Canada Community Housing Initiative and the provincial and territorial initiatives. You said these were funds that had not been spent in the previous budget year, is that correct?

Mr. Tremblay: Yes.

Senator Moreau: The provinces provide equivalent amounts, is that correct?

Mr. Tremblay: That's correct.

Senator Moreau: That means there would be almost a half million dollars, if I multiply the \$231 million that was not spent last year by two, is that correct?

Mr. Tremblay: That's correct. Most of those funds come from Ontario, Senator.

We sign bilateral agreements with all the provinces and territories under the National Housing Strategy, and the provinces and territories commit to three-year action plans.

The Minister was not satisfied with the results that Ontario presented in its first plan, so we negotiated. The province submitted another plan and we are now ready to pay out the money to the province.

I should point out, Mr. Chair, that this does not necessarily mean that Ontario didn't spend that money, it means it is waiting for the corresponding part from the federal government.

Senator Moreau: The provinces have often done that, at least Quebec has; I was minister of housing and we were in this type of program. The provinces spend the money and are then reimbursed by the federal government under the agreements, is that correct?

Mr. Tremblay: That's correct, yes.

Senator Moreau: And of the \$231 million, how much is owed to Ontario and what is the breakdown for the other provinces?

Mr. Tremblay: I don't have the details for the other provinces, but for Ontario it's \$228 million of the \$231 million. So it's the difference.

Senator Moreau: So that is Ontario's share?

Mr. Tremblay: Yes, that's right.

Senator Moreau: For the other provinces, the money has been reimbursed in full?

Le sénateur Moreau : Ma deuxième question s'adresse à M. Tremblay. L'un des éléments des crédits additionnels de 231 millions de dollars est le Fonds destiné à l'Initiative canadienne de logement communautaire et les initiatives provinciales et territoriales. Vous avez indiqué que c'étaient des fonds qui n'avaient pas été dépensés dans l'exercice budgétaire précédent, c'est exact?

M. Tremblay : Oui.

Le sénateur Moreau : Une somme équivalente à ces montants est fournie par les provinces, c'est exact?

M. Tremblay : C'est exact.

Le sénateur Moreau : Cela veut dire qu'il y aurait près d'un demi-milliard de dollars, si je fais deux fois 231 millions de dollars, qui n'auraient pas été dépensés l'an dernier, c'est exact?

M. Tremblay : C'est exact. La majorité de ces fonds, monsieur le sénateur, proviennent de la province de l'Ontario.

Nous signons des ententes bilatérales avec toutes les provinces et les territoires dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, et les provinces et territoires s'engagent dans des plans d'action de trois ans.

Le ministre n'était pas satisfait des résultats que la province de l'Ontario avait présentés dans son premier plan, alors nous avons négocié. La province a soumis un autre plan et maintenant, nous sommes prêts à verser la somme à la province.

Je devrais préciser, monsieur le président, que cela ne veut pas nécessairement dire que l'Ontario n'a pas dépensé ces sommes, mais qu'elle attend la partie correspondante du gouvernement fédéral.

Le sénateur Moreau : Souvent, les provinces l'ont fait, du moins, le Québec l'a fait; j'ai été ministre de l'Habitation et l'on était dans ce type de programme. Les provinces dépensent les sommes et sont par la suite remboursées par le fédéral dans le cadre des ententes, c'est exact?

M. Tremblay : C'est exact, oui.

Le sénateur Moreau : Et de la somme de 231 millions de dollars, quel est le montant dû à l'Ontario et quelle est la ventilation pour les autres provinces?

M. Tremblay : Je n'ai pas les détails pour les autres provinces, mais l'Ontario est à 228 millions de dollars des 231 millions de dollars. Donc, c'est la différence.

Le sénateur Moreau : Donc, c'est la part de l'Ontario?

M. Tremblay : Oui, effectivement.

Le sénateur Moreau : À l'égard des autres provinces, les sommes ont été entièrement remboursées?

Mr. Tremblay: No, it's 231 minus 228, so there is \$3 million for all the other provinces and territories.

Senator Moreau: So the money has been spent.

Mr. Tremblay: Yes.

Senator Moreau: I have a question for Veterans Affairs. Regarding the 80th anniversary of D-Day, the Battle of Normandy, my father was one of the aviators who took part in the Battle of Normandy with his brother. So I wondered... It seems to me that \$4 million is not a lot.

What was the total amount invested to celebrate the 80th anniversary of D-Day? We know that out of the veterans of D-Day, there are about ten left in Canada who are still living.

Mr. Tessier: Thank you for the question.

We spent approximately \$4 million. I had the honour of being present with our Second World War veterans; there were about 13 of us. There were several events.

France definitely helped a lot as well with the associated events and we were given a very warm welcome. The villages around the Juno Beach Centre organized several ceremonies for our veterans.

The amount that was granted was sufficient to pay for the Juno Centre ceremony and also for the days on either side of that event, which were very full.

Senator Moreau: So the \$4 million, I am to understand that this was the total amount, because the 80th anniversary is something you can see coming from way off. Nothing was provided in the main estimates for commemorating the 80th anniversary of the Normandy landing?

Mr. Tessier: That's right. We have a budget that we use during the year for all our commemorative events. For the big events, however, the ones we put more into, we request increases in our remembrance budget.

The same applies for planning for next year. We have a ten-year strategic plan for all our commemorative events. It varies a lot, depending on size and scope and also on the number of people who are part of the delegation.

M. Tremblay : Non, c'est 231 moins 228, donc il y a 3 millions de dollars pour l'ensemble des autres provinces et territoires.

Le sénateur Moreau : Donc, les sommes ont été dépensées.

M. Tremblay : Oui.

Le sénateur Moreau : Pour les anciens combattants, j'aurais une question. Sur la question du 80^e anniversaire du jour J, donc la bataille de Normandie, mon père était l'un des aviateurs qui ont participé à la bataille de Normandie avec son frère. Alors, je me demandais... Il me semble que 4 millions de dollars, ce n'est pas beaucoup.

Quel a été le montant total qui a été investi pour célébrer le 80^e anniversaire du jour J? On sait que des anciens combattants du jour J, il en reste environ 10 au Canada qui sont encore vivants.

M. Tessier : Je vous remercie de la question.

Nous avons dépensé environ 4 millions de dollars. J'avais l'honneur d'être présent avec nos vétérans de la Seconde Guerre mondiale; nous étions environ 13 personnes. Il y avait plusieurs événements.

C'est certain que la France aide beaucoup aussi avec les événements associés et nous sommes accueillis très chaleureusement. Les villages autour du Centre Juno Beach organisent plusieurs cérémonies pour nos vétérans.

La somme qui a été octroyée était suffisante pour payer pour la cérémonie du Centre Juno, mais aussi les journées autour de cet événement qui étaient très chargées.

Le sénateur Moreau : Donc, la somme de 4 millions de dollars, je dois comprendre que c'était la somme totale, parce que le 80^e anniversaire, on voit venir cela de loin. Il n'y avait aucun montant qui avait été prévu dans le budget général pour la commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie?

M. Tessier : C'est exact. Nous avons un budget que nous utilisons durant l'année pour toutes nos commémorations. Cependant, pour les gros événements sur lesquels on met plus l'accent, on demande des augmentations à notre budget de commémoration.

C'est la même chose pour la planification pour l'année prochaine. Nous avons un plan stratégique de 10 ans pour toutes nos commémorations. Cela varie beaucoup en fonction de la grosseur et de l'ampleur, mais aussi du nombre de gens qui font partie de la délégation.

Senator Moreau: So commemorating an 80th anniversary calls for a bit more planning than to slip it into a supplementary estimate. Do you agree?

Mr. Tessier: We can always do more with more money, obviously.

The Chair: I think that what Senator Moreau means is that the government had known for at least ten years that there would be an 80th anniversary. So why is this in the supplementary estimates rather than in the main estimates?

Mr. Tessier: The funds were announced in Budget 2024, so we acted on that.

Senator Moreau: Thank you.

[English]

Senator Ross: My question this evening is for Ms. Manseau. You have requested \$36 million for Canada's modern, digital and data-driven migration system and \$8.3 million for the Global Case Management System. Back in June, you talked to us about tranche 1, and the Supplementary Estimates (A) were for tranche 2, which is the back-end processing.

Tell me what the \$36 million and the \$8.3 million are specifically for. Where are we in the process? What's been done and what's ahead? It was a \$910-million program over five years, launched in 2021.

Ms. Manseau: The \$36 million and the \$8.3 million are budgets that we had requested last fiscal year and, due to the timing of expenditures, were not spent. They are put forward into this fiscal year's budget to continue with the implementation of the Digital Platform Modernization program.

For some of the most recent deliverables, I remember the question from last time. I had given you a list of achievements. I can highlight that the launch of the online passport renewal services for adult renewals occurred this week. That was a great achievement.

Senator Ross: I was going to ask you about that. That's great.

Ms. Manseau: Actually, it was yesterday. In the summer of 2025, we're still planning to implement the platform to modernize the client support service delivery model where client inquiries will be managed more efficiently across all the

Le sénateur Moreau : Donc, la commémoration d'un 80^e anniversaire demande un peu plus de planification que de la faire passer dans un budget supplémentaire. Êtes-vous d'accord avec cela?

M. Tessier : On peut toujours faire plus avec plus d'argent, c'est évident.

Le président : Je pense que ce que le sénateur Moreau veut dire, c'est que le gouvernement savait depuis au moins 10 ans qu'il y aurait un 80^e anniversaire. Donc, pourquoi est-ce dans le Budget supplémentaire des dépenses plutôt que dans le Budget principal des dépenses?

M. Tessier : Les fonds ont été annoncés dans le budget de 2024, donc on fait le suivi.

Le sénateur Moreau : Merci beaucoup.

[Traduction]

La sénatrice Ross : Ma question, ce soir, s'adresse à Mme Manseau. Vous avez demandé 36 millions de dollars pour le système de migration moderne, numérique et fondé sur les données du Canada et 8,3 millions de dollars pour le Système mondial de gestion des cas. En juin, vous nous avez parlé de la phase 1, et le Budget supplémentaire des dépenses (A) concernait la phase 2, c'est-à-dire le système dorsal de traitement.

J'aimerais savoir à quoi servent, plus précisément, les 36 millions de dollars et les 8,3 millions de dollars. Où en sommes-nous dans le processus? Qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui nous attend? Lorsque le programme a été lancé en 2021, on parlait d'un programme de 910 millions de dollars sur cinq ans.

Mme Manseau : Les 36 millions de dollars et les 8,3 millions de dollars sont des budgets que nous avons demandés pendant le dernier exercice et qui, en raison du calendrier des dépenses, n'ont pas été dépensés. Nous demandons ces fonds dans le budget de l'exercice en cours afin de poursuivre la mise en œuvre du programme Modernisation de la plateforme numérique.

Pour ce qui est des résultats les plus récents, je me souviens d'en avoir parlé en réponse à une question qui avait été posée la dernière fois. Je vous avais donné une liste de réalisations. Je peux souligner que nous avons lancé le service de renouvellement des passeports pour adultes en ligne cette semaine. C'est une grande réalisation.

La sénatrice Ross : J'allais vous poser une question à ce sujet. C'est très bien.

Mme Manseau : En fait, ce service a été lancé hier. Nous avons toujours l'intention de mettre en œuvre une plateforme pour moderniser le soutien offert à notre clientèle au cours de l'été 2025. Nous pourrions ainsi gérer plus efficacement les

channels. Also, for mid-year next year, we're planning to issue and verify digital travel and immigration documents for temporary residents.

Some of the plans that I had mentioned at the last committee meeting are still on track, and this funding would be for the implementation of those tranches.

Senator Ross: Excellent. So the online passport renewal was launched yesterday. You just mentioned the digital travel and immigration documents for visas and that platform. Back in September, you said that will happen early in 2025. Did I just hear you say it's not early in 2025 now?

Ms. Manseau: It will be mid-year 2025.

Senator Ross: In the Supplementary Estimates (B), it's just a move forward?

Ms. Manseau: It's to continue implementation of those projects.

Senator Ross: Thank you.

Senator Pate: Thank you to our witnesses. My first question is for you, Mr. Tessier, and then I have one for Ms. Manseau if we have time.

In the Supplementary Estimates (B), Veterans Affairs Canada requests \$942.5 million for demand-driven programs and services which provide support to eligible veterans and their families. I'm curious as to how Veterans Affairs Canada evaluates and projects the demand for its demand-driven programs and services to ensure timely and adequate funding. What factors influence the need for this additional \$942.5 million requested in the Supplementary Estimates (B) for the upcoming year?

I note that one point was the higher-than-expected number of veterans opting for lump sum payments, instead of monthly payments. That still seems like an awful lot of money for Veterans Affairs. What other factors were involved?

Mr. Tessier: Thank you for the question. Numerous factors are involved, and I'll try to walk through those pieces.

demandes des clients sur les différents canaux. Ensuite, notre objectif est de délivrer — et de vérifier — des documents de voyage et d'immigration en format numérique pour les résidents temporaires vers le milieu de l'année prochaine.

Certains des plans que j'ai mentionnés lors de la dernière réunion du comité sont toujours sur la bonne voie, et ce financement sert à la mise en œuvre de ces phases.

La sénatrice Ross : Excellent. Le service de renouvellement des passeports en ligne a donc été lancé hier. Vous venez de mentionner les documents de voyage et d'immigration en format numérique pour les visas et cette plateforme. En septembre, vous avez dit que ces mesures seraient prises au début de l'année 2025. Vous ai-je bien entendu dire que cela ne se fera plus au début de l'année 2025?

Mme Manseau : Ces mesures seront prises vers le milieu de l'année 2025.

La sénatrice Ross : Ce qui est demandé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne vise qu'à poursuivre le travail?

Mme Manseau : Nous demandons ces fonds pour poursuivre la mise en œuvre de ces projets.

La sénatrice Ross : Merci.

La sénatrice Pate : Je remercie nos témoins. Monsieur Tessier, ma première question s'adresse à vous. Ensuite, s'il me reste du temps, j'en poserai une à Mme Manseau.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), Anciens Combattants Canada demande 942,5 millions de dollars pour des programmes et des services axés sur la demande qui offrent un soutien aux anciens combattants admissibles et à leur famille. J'aimerais savoir comment Anciens Combattants Canada évalue et prévoit la demande pour ses programmes et services axés sur la demande pour s'assurer d'obtenir un financement suffisant en temps utile. Quels facteurs expliquent le fait que l'on demande 942,5 millions de dollars de plus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'année à venir?

Je sais qu'on a dit qu'il y avait eu un nombre plus élevé que prévu d'anciens combattants qui avaient choisi de recevoir des paiements forfaitaires plutôt que des paiements mensuels. Il me semble tout de même que cela représente beaucoup d'argent pour le ministère des Anciens Combattants. Quels sont les autres facteurs qui expliquent le fait que l'on demande cette somme?

M. Tessier : Je vous remercie de la question. De nombreux facteurs l'expliquent. Je vais essayer de les passer en revue.

We forecast our estimates, obviously, by looking at previous years and previous forecasts. We always look and increase based on previous years and adjust our quasi-statutory funding and the demand.

This year, for that amount, we've seen a significant impact — not just an increase in applications but also an increase in the lump sums, as you noted. In the past, the lump sum payments were normally around 60% for veterans receiving their benefits. This year, we're closer to 70%. Instead of issuing monthly payments for the rest of the month, for the fiscal year, we're actually disbursing lump sum payments to veterans in that manner.

That talks about the increase in disability pieces, but it also increases income benefits and also our supports. Once a veteran receives a favourable decision, they also have access to certain benefits, which are included in the \$942 million. We continue to monitor that and work through that piece.

When veterans receive their decisions, they have a choice of whether to take the payments monthly or a lump sum payment.

Senator Pate: I'm also curious about the adjustment for the miscalculation this past year, either because of a human error or clerical error or perhaps a worse situation. There were a number of lump sum payments. Is that included in this, or is that something in addition?

Mr. Tessier: That is something separate. You're referring, I believe, to the *Manuge* settlement, which was settled for \$817 million. We've actually started paying out those settlements, and they are well on their way. Thus far, there are 367 total members in the class, with 119 veterans that we know of who are our clients, and we know there are 248,000 estates. To date, 91,000 veterans and members of the RCMP have received their settlement payments for \$352 million. So we're well on our way.

Senator Pate: Ms. Manseau, thank you very much for the response that you and your colleagues provided in writing to the questions I asked IRCC at committee earlier this fall. I had asked the department why its policy allowing former children in the care of the state to apply for residency was only a temporary measure. I found your response very helpful, and it was that these measures were meant to be interim solutions to support vulnerable individuals at risk of removal by regularizing their status and facilitating permanent residence as soon as possible while Bill S-235 continues through the parliamentary process and a more permanent solution is established.

Nous établissons notre budget, bien sûr, en examinant les années précédentes et les prévisions antérieures. C'est toujours ainsi que nous déterminons les augmentations et les modifications du financement de nos programmes quasi législatifs et la demande.

Cette année, nous demandons ce montant, car nous avons constaté un grand changement. Il y a eu non seulement plus de demandes, mais aussi plus de paiements forfaitaires, comme vous l'avez souligné. Au cours des dernières années, 60 % des anciens combattants qui reçoivent leurs prestations choisissaient de recevoir un paiement forfaitaire. Cette année, on frôle les 70 %. Au lieu de verser des paiements mensuels aux anciens combattants pendant l'exercice fiscal, nous leur versons des paiements forfaitaires.

Il y a donc une augmentation des prestations d'invalidité, mais aussi des prestations de revenu et des mesures de soutien. Lorsqu'un ancien combattant reçoit une décision favorable, il a également accès à différentes prestations, qui sont incluses dans les 942 millions de dollars. Nous continuons à surveiller cela et à travailler sur ce point.

Lorsque les anciens combattants reçoivent leur décision, ils peuvent choisir entre des versements mensuels ou un paiement forfaitaire.

La sénatrice Pate : Je m'intéresse également à l'ajustement apporté pour l'erreur de calcul de l'année dernière, qui est attribuable soit à une erreur humaine, soit à une erreur d'écriture, ou peut-être à une situation plus grave. Il y a eu un certain nombre de paiements forfaitaires. Est-ce que c'est inclus au montant, ou si c'est en plus?

M. Tessier : C'est distinct. Vous faites référence, je crois, au règlement dans l'affaire *Manuge*, qui a été fixé à 817 millions de dollars. Nous avons commencé à verser ces montants, et le dossier a beaucoup avancé. À ce jour, le recours collectif compte 367 membres au total, dont 119 anciens combattants, sauf erreur, qui sont nos clients, et nous savons qu'il y a 248 000 successions. À ce jour, 91 000 anciens combattants et membres de la GRC ont reçu leur règlement pour un montant de 352 millions de dollars. Nous sommes donc sur la bonne voie.

La sénatrice Pate : Madame Manseau, je vous remercie beaucoup de la réponse que vous et vos collègues avez fournie par écrit aux questions que j'ai posées à IRCC au sein du comité plus tôt cet automne. J'avais demandé au ministère pourquoi sa politique permettant aux anciens enfants pris en charge par l'État de demander la résidence n'était qu'une mesure temporaire. J'ai trouvé votre réponse très utile, à savoir que ces mesures étaient censées être des solutions provisoires pour aider les personnes vulnérables risquant d'être renvoyées en régularisant leur statut et en leur facilitant l'accès à la résidence permanente dès que possible, pendant que le projet de loi S-235 suit le processus parlementaire et qu'une solution plus permanente est mise en place.

Is it fair to conclude from this response that you've been directed and the government has indicated support for Bill S-235? For those who may be listening, it's a bill that originated in the Senate, introduced by our former colleague senator Mobina Jaffer, and it is now at first reading in the House of Commons.

Ms. Manseau: I'll ask my colleagues to provide an answer.

Pemi Gill, Assistant Deputy Minister, Service Delivery, Immigration, Refugees and Citizenship Canada: Thank you, senator, for the question. At this time, the department continues to examine the bill as it is written right now and is exploring the options associated with it. The temporary measures that were put in place ensure that minors have a pathway toward permanent residence and, from there, onward to citizenship; whereas, Bill S-235 is proposing actions related directly to citizenship.

Senator Pate: But you would agree that the way this is worded, it sounds like there is support for Bill S-235 and that it's only a temporary measure because Bill S-235 is in the works?

Ms. Gill: It's a temporary measure that will progress until such time as Parliament makes a decision with regard to Bill S-235. While we say it's temporary, it does not have a fixed end date. It is in place to ensure there is a pathway for minors who were previously in care. While it's a temporary measure — perhaps that's the wording that is a little erroneous — it's a measure that has been put in place that allows those individuals to apply for permanent residence and then move onward to apply for citizenship.

Senator Pate: If it's not Bill S-235, could you send what is the permanent pathway in writing?

The Chair: Thank you, senator.

Senator Galvez: My first question is to Mr. Tremblay. There is a lot of construction and a lot of funds directed to building housing that we're missing. I'm very much interested in the quality of the houses and the buildings that are being built. We all know that the building code in Canada needs updating. Construction is not necessarily taking into consideration the heat problems, humidity problems, resistance to flooding or energy efficiency.

What types of key performance indicators do you use in order to ensure that this massive housing that we are constructing is going to be good for the next 40 or 50 years?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. Canada does have the National Building Code, and provinces and territories then have their own codes.

Peut-on en déduire que vous avez reçu des instructions et que le gouvernement soutient le projet de loi S-235? Pour ceux qui nous écoutent, il s'agit d'un projet de loi qui a vu le jour au Sénat, qui a été présenté par notre ancienne collègue, la sénatrice Mobina Jaffer, et qui est maintenant en première lecture à la Chambre des communes.

Mme Manseau : Je vais demander à mes collègues de répondre.

Pemi Gill, sous-ministre adjointe, Prestation des services, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Je remercie la sénatrice de la question. À l'heure actuelle, le ministère continue d'examiner le projet de loi dans sa forme actuelle et étudie les options qui s'y rattachent. Les mesures temporaires qui ont été mises en place garantissent que les mineurs ont une voie vers la résidence permanente et, à partir de là, vers la citoyenneté. Or, le projet de loi S-235 propose des mesures liées directement à la citoyenneté.

La sénatrice Pate : Mais vous conviendrez que la façon dont c'est formulé donne l'impression qu'on soutient le projet de loi S-235 et qu'il ne s'agit que d'une mesure temporaire pendant que celui-ci est à l'étude, n'est-ce pas?

Mme Gill : Il s'agit d'une mesure temporaire qui progressera jusqu'à ce que le Parlement prenne une décision concernant le projet de loi S-235. Bien que nous disions que c'est temporaire, aucune date de fin n'est établie. La mesure a été mise en place pour garantir une voie d'accès aux mineurs qui étaient auparavant pris en charge. Bien qu'il s'agisse d'une mesure temporaire — c'est peut-être la formulation qui est un peu erronée —, elle a été créée pour permettre à ces personnes de demander la résidence permanente, puis la citoyenneté.

La sénatrice Pate : Sans le projet de loi S-235, pourriez-vous nous faire parvenir par écrit la voie d'accès permanente?

Le président : Je remercie la sénatrice.

La sénatrice Galvez : Ma première question s'adresse à M. Tremblay. Il nous manque beaucoup de fonds destinés à la construction de logements. Je m'intéresse beaucoup à la qualité des maisons et des immeubles qui sont construits. Nous savons tous que le code du bâtiment au Canada a besoin d'être mis à jour. La construction ne tient pas nécessairement compte des problèmes de chaleur, d'humidité, de résistance aux inondations ou d'efficacité énergétique.

Quels types d'indicateurs de performance clés utilisez-vous pour garantir que ce nombre colossal de logements que nous construisons seront en bon état pour les 40 ou 50 prochaines années?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. Le Canada a un Code national du bâtiment, puis les provinces et territoires ont les leurs.

In terms of what we are delivering as part of the National Housing Strategy, all of our programs are requiring that the building be up to code, whatever the provincial code is. Some of our programs also reward better energy efficiency, exceeding the code, and also meeting and exceeding accessibility as well.

We are very much aware of the need to be resilient. A lot of the programs also encourage the repair of the older stock of housing as well to ensure that we don't lose stock and that we make it resilient for years to come.

Senator Galvez: Like Senator Forest, I live along the shores of the St. Lawrence. We have seen massive construction of buildings in this area. Are they taking into consideration that they are already flooding areas and they are a flood risk?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. I can't answer specifically to that region. I assume municipalities —

Senator Galvez: In general, along the Great Lakes or along any river in B.C., flooding is now a very high-risk problem.

Mr. Tremblay: I totally agree with the senator. The government is looking at a flood reinsurance program as well, which they are working on, and setting up a company that would offer flood reinsurance. They also have a disaster recovery fund. Now it's up to municipalities also to ensure that they don't offer building permits in these areas as well. That's a municipal jurisdiction and provincial jurisdiction, but we are working with the provinces and territories in terms of what is being built and where.

Senator Galvez: My other question is to Ms. Manseau. Thanks for being with us this evening.

There are a lot of asylum seekers. In the last year, this number has increased a lot. It used to be that there were asylum seekers because there was persecution and terrorism in their countries. Now the reasons why they seek asylum have changed.

What is the proportion of people coming because of violence in their country and people coming because of climate change or extreme weather events? I know, for example, people are coming from Honduras since they cannot stay there anymore because it's impossible to live in the areas where they used to live due to erosion and extreme weather events.

Ms. Manseau: Thank you for the question.

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, tous nos programmes exigent que le bâtiment soit conforme au code, quel que soit le code provincial. Certains de nos programmes récompensent également l'amélioration de l'efficacité énergétique, le dépassement du code, ainsi que le respect et le dépassement des normes d'accessibilité.

Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité d'être résilients. Un grand nombre de programmes encouragent également la réparation du parc de logements plus anciens pour éviter la perte d'unités et assurer la résilience pour les années à venir.

La sénatrice Galvez : Comme le sénateur Forest, je vis sur les rives du Saint-Laurent. Nous avons assisté à la construction massive d'immeubles dans cette région. Est-ce qu'on tient compte du fait qu'il s'agit déjà de zones inondables et qu'il y a un risque d'inondation?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. Je ne peux pas y répondre spécifiquement pour cette région. Je suppose que les municipalités...

La sénatrice Galvez : En général, le long des Grands Lacs ou de n'importe quelle rivière en Colombie-Britannique, les inondations sont maintenant un problème à très haut risque.

M. Tremblay : Je suis tout à fait d'accord avec la sénatrice. Le gouvernement envisage également un programme de réassurance contre les inondations, sur lequel il travaille, et la création d'une société qui offrirait une réassurance contre les inondations. Il existe également un fonds de rétablissement à la suite de catastrophes. Il appartient maintenant aux municipalités de veiller à ne pas délivrer de permis de construction dans ces zones. C'est une compétence municipale et provinciale, mais nous travaillons avec les provinces et les territoires pour savoir ce qui est construit et à quel endroit.

La sénatrice Galvez : Mon autre question s'adresse à Mme Manseau. Merci d'être avec nous ce soir.

Il y a beaucoup de demandeurs d'asile. L'année dernière, ce nombre a beaucoup augmenté. Auparavant, les demandeurs d'asile étaient motivés par les persécutions et le terrorisme dans leur pays. Aujourd'hui, les raisons pour lesquelles ils demandent l'asile ont changé.

Quelle est la proportion de personnes qui viennent en raison de la violence dans leur pays par rapport à ceux dont le motif est le changement climatique ou les phénomènes météorologiques extrêmes? Je sais, par exemple, que des demandeurs arrivent du Honduras parce qu'ils ne peuvent plus rester dans leur pays en raison de l'érosion et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Mme Manseau : Je vous remercie pour cette question.

Ms. Park: Thank you for the question. We wouldn't be able to speculate on the reasons people seek asylum, because each claim is assessed on its individual merits. Actually, the decision related to an asylum claim is made by an independent tribunal, as you know, which is the Immigration and Refugee Board of Canada. We would have to check with them in terms of the data that they keep on the reasons.

Senator Galvez: You don't do the statistics?

Ms. Park: We don't have that data.

Senator Galvez: You don't have that data.

Senator Loffreda: Thank you for being here this evening. My question is for CMHC, and it is on the newly created Department of Housing, Infrastructure and Communities Canada. This new department was created earlier this year with the passage of Bill C-59, the Fall Economic Statement Implementation Act, 2023.

According to the department's website, CMHC is one of the portfolio managers working to deliver important housing projects for Canadians, which are much needed. Could you speak to us about that collaboration? How are things working out so far? I realize it's early, but are you seeing some positive results, any cost savings, red tape reduction that we can expect or growth in housing starts? For the targets that are being set, are they aggressive enough to meet the substantial need for new housing?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. The relationship, as you say, is fairly new. I think it's going very well. We are working well with our portfolio department. They have more access to all the sister departments in the federal government than a Crown corporation would. That's one of the advantages we're seeing. They are also benefiting from the expertise we have from our mortgage loan insurance business and our housing market insights. That's working well.

In terms of efficiency and programming, I think for the National Housing Strategy, which we report on quarterly through the A Place to Call Home website, you see the outcomes and the targets that we had and how we're achieving it. That's been happening on a quarterly basis for a number of years since the National Housing Strategy. We can point to those results.

As I said in my opening remarks, we have created a lot of new units and repairs. We foresee this relationship would only build on that.

Mme Park : Merci pour cette question. Nous ne pouvons pas spéculer sur les raisons pour lesquelles les gens demandent l'asile, car chaque demande est évaluée individuellement. En fait, la décision relative à une demande d'asile est prise par un tribunal indépendant, comme vous le savez, qui est la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Nous devrions vérifier auprès d'elle pour avoir des données sur les motifs.

La sénatrice Galvez : Vous ne conservez pas de chiffres?

Mme Park : Nous n'avons pas ces données.

La sénatrice Galvez : Vous ne les avez pas.

Le sénateur Loffreda : Je vous remercie d'être ici ce soir. Ma question s'adresse à la SCHL et porte sur le nouveau ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités du Canada. Ce nouveau ministère a été créé plus tôt cette année avec l'adoption du projet de loi C-59, la Loi d'exécution de l'énoncé économique de l'automne 2023.

Selon le site Web du ministère, la SCHL est l'un des gestionnaires de portefeuille qui travaillent à la réalisation d'importants projets de logement pour les Canadiens, qui en ont grandement besoin. Pourriez-vous nous parler de cette collaboration? Comment les choses se passent-elles jusqu'à présent? Je sais qu'il est encore tôt, mais constatez-vous des résultats positifs, des économies de coûts, une réduction de la bureaucratie ou une croissance des mises en chantier? Les objectifs fixés sont-ils suffisamment ambitieux pour répondre au besoin substantiel de nouveaux logements?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. La relation, comme vous le dites, est assez récente. Je pense que les choses se déroulent très bien. Nous travaillons bien avec le ministère du portefeuille. Il a plus facilement accès à tous les autres ministères à vocation analogue du gouvernement fédéral qu'une société d'État. C'est l'un des avantages que nous constatons. Il bénéficie également de l'expertise que nous tirons de notre activité d'assurance des prêts hypothécaires et de notre connaissance du marché du logement. Tout cela fonctionne bien.

Pour ce qui est de l'efficacité et des programmes, la Stratégie nationale sur le logement fait l'objet d'un rapport trimestriel sur le site Web « un chez-soi d'abord ». Vous y voyez les résultats et les cibles que nous avons fixées et la mesure dans laquelle nous les atteignons. Nous le faisons sur une base trimestrielle depuis la mise en place de la Stratégie nationale sur le logement, il y a un certain nombre d'années. Nous pouvons présenter ces résultats.

Comme je l'ai dit dans mes remarques préliminaires, nous avons créé beaucoup de nouvelles unités et effectué beaucoup de réparations. Nous prévoyons que cette relation ne fera que renforcer ce volet.

Senator Loffreda: You're satisfied with how things are progressing so far.

Mr. Tremblay: We are.

Senator Loffreda: Cutting through the red tape and getting the municipalities to do what they are supposed to be doing.

Mr. Tremblay: I'm not going to specify. I'm just the CFO. I'm not going to specify in terms of the relationship with municipalities. From what I hear, things are going well.

Senator Loffreda: Things are going well. So things will get better. Thank you for that answer.

[Translation]

The Chair: I have a question for the representative of CMHC. You had a rule that seems not to have been applied when a housing project or apartment complex had got to a stable stage, so if more than 95% of the units were rented, and if the project could be financed by CMHC. The project had to be initiated by CMHC.

I am told that this rule was not applied, but one day, you decided to apply it, and that created problems. Could you tell us more about this? Some investment fund representatives have spoken to me about this and told me that this did considerable damage to housing construction. The units could not be transferred to CMHC because the investment funds had initiated the projects without CMHC certification. I don't know whether I'm being clear.

Mr. Tremblay: It's clear, but I don't know whether you are talking about projects under the National Housing Strategy or about insurance.

The Chair: It's about housing.

Mr. Tremblay: I'm not familiar with that rule, but we can get back to you with an answer.

The Chair: Can you tell us whether that rule has stopped being applied or has been eliminated? I was talking about billion-dollar rolling funds for projects in development when financing with CMHC is stabilized, but that rule froze quite a few projects and the financiers didn't go ahead because they didn't have a guarantee that CMHC would take over.

Mr. Tremblay: Right. We will get back to you.

The Chair: Forgive me, Senator Loffreda.

Senator Loffreda: Not at all. Those are excellent questions.

Le sénateur Loffreda : Vous êtes satisfait de la façon dont les choses progressent jusqu'à présent.

M. Tremblay : Oui, nous le sommes.

Le sénateur Loffreda : Nous avons réussi à réduire les formalités administratives et à amener les municipalités à faire ce qu'elles sont censées faire.

M. Tremblay : Je ne vais pas répondre avec précision. Je ne suis que le chef des finances. Je ne vais pas parler de la relation avec les municipalités. D'après ce que j'entends, les choses se passent bien.

Le sénateur Loffreda : Les choses vont bien. Les choses vont donc s'améliorer. Merci pour cette réponse.

[Français]

Le président : J'ai une question pour le représentant de la SCHL. Vous aviez une règle qui, semble-t-il, n'était pas appliquée lorsqu'un projet de logement ou un complexe d'appartements était rendu à une étape stable, donc si plus de 95 % des logements étaient loués et si le projet pouvait être financé par la SCHL. Le projet devait être lancé par la SCHL.

On me dit que cette règle n'était pas appliquée, mais qu'un jour, vous avez décidé de l'appliquer et que cela a créé des problèmes. Pourriez-vous nous en parler davantage? Certains représentants de fonds d'investissement m'ont parlé de ça et m'ont dit que cela a beaucoup nui à la construction de logements. Ils ne pouvaient pas être transférés à la SCHL car les fonds d'investissement avaient démarré des projets sans l'accréditation de la SCHL. Je ne sais pas si je suis clair.

M. Tremblay : C'est clair, mais je ne sais pas si vous parlez des projets de la Stratégie nationale sur le logement ou du côté de l'assurance.

Le président : C'est sur le plan du logement.

M. Tremblay : Je ne suis pas au courant de cette règle, mais on peut vous revenir avec une réponse.

Le président : Pouvez-vous nous préciser si cette règle a cessé d'être appliquée ou a été éliminée? Je parlais de fonds d'un milliard de dollars qui roulent avec les projets en développement quand le financement avec la SCHL est stabilisé, mais cette règle a gelé bon nombre de projets et les financiers n'allaient pas de l'avant parce qu'ils n'avaient pas de garantie que la SCHL allait prendre la relève.

M. Tremblay : D'accord. Nous allons vous revenir.

Le président : Je m'excuse, sénateur Loffreda.

Le sénateur Loffreda : Je vous en prie. Ce sont d'excellentes questions.

[English]

My second question is for Veterans Affairs Canada. In the Canadian Armed Forces, attraction and retention is an issue. It's very important. My question is about education and awareness. I strongly believe in the need to honour and celebrate Canada's rich military and peacekeeping history. You have mentioned budget allocations in these supplementary estimates. I was happy to note in your departmental plan that the number of Canadians who indicate having made an effort to appreciate veterans and those who died in service increased from 71% in 2020-21 to 88% in 2022-23. That's great news. I think we have to increase the pride we have in veterans and our Armed Forces. I'm for the amounts that you are requesting.

Beyond Remembrance Day activities, what other educational initiatives is Veterans Affairs Canada engaged in that contributes to Canada's overall sense of pride in our Armed Forces and veterans? Maybe you can elaborate on that. I was happy to note that your budget for commemoration has increased from \$38 million to \$55 million in the last three years. That is a positive.

Mr. Tessier: I'll comment on both aspects, senator. Thank you for the question. There are a number of items that we do. One I mentioned is the 10-year strategic plan that we have online, which we continue to update as we work with veterans and stakeholder organizations. We always listen to how we can better commemorate not only World War II and Korean War veterans, but also modern-day veterans, as we call them.

Commemoration has a specific impact on the wellness of veterans as well. It's extremely important that we keep that in mind. I mentioned D-Day in June; there was also Cyprus in November. We had a veterans summit in March 2024. We had over 100 veterans at that session and a number were online. We had a forum for women veterans specifically in March 2024 as well. We had a forum with 2SLGBTQI+ veterans in August 2024.

We're currently working on the eightieth anniversary of the liberation of the Netherlands and Victory in Europe Day in May 2025. When we start looking into the future, we have the Invictus Games in 2025 in Vancouver. We also have a women's forum that is now scheduled for March 2025 as a follow-up. We continue to work with veteran organizations and seek feedback

[Traduction]

Ma deuxième question s'adresse au représentant d'Anciens Combattants Canada. Dans les Forces armées canadiennes, l'attraction et la rétention sont un problème. C'est très important. Ma question porte sur l'éducation et la sensibilisation. Je crois fermement qu'il faut honorer et célébrer la riche histoire militaire et de maintien de la paix du Canada. Vous avez mentionné les allocations budgétaires dans ce Budget supplémentaire des dépenses. J'ai été heureux de constater dans votre plan ministériel que le nombre de Canadiens qui indiquent avoir fait un effort pour souligner les anciens combattants et ceux qui sont morts en service est passé de 71 % en 2020-2021 à 88 % en 2022-2023. C'est une excellente nouvelle. Je pense que nous devons accroître la fierté que nous éprouvons à l'égard des anciens combattants et de nos forces armées. Je suis en faveur des montants que vous demandez.

Outre les activités du jour du Souvenir, quelles sont les autres initiatives éducatives auxquelles participe Anciens Combattants Canada et qui contribuent au sentiment général de fierté du Canada à l'égard de ses forces armées et de ses anciens combattants? Peut-être pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet. J'ai été heureux de constater que votre budget pour la commémoration est passé de 38 à 55 millions de dollars au cours des trois dernières années. C'est un point positif.

M. Tessier : Je ferai des commentaires sur les deux aspects, sénateur. Je vous remercie de votre question. Il y a un certain nombre de choses que nous faisons. L'une d'entre elles, que j'ai mentionnée, est le plan stratégique décennal que nous avons en ligne et que nous continuons à mettre à jour au fur et à mesure que nous travaillons avec les anciens combattants et les organisations intéressées. Nous sommes toujours à l'écoute de la manière dont nous pouvons mieux commémorer non seulement les vétérans de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre de Corée, mais aussi les vétérans de l'ère moderne, comme nous les appelons.

La commémoration a également un impact précis sur le bien-être des anciens combattants. Il est extrêmement important que nous gardions cela à l'esprit. J'ai mentionné le jour J en juin; il y a aussi eu Chypre en novembre. Nous avons organisé un sommet des anciens combattants en mars 2024. Plus de 100 anciens combattants ont participé à cette session et un certain nombre d'entre eux étaient en ligne. Nous avons également organisé un Forum des vétérans en mars 2024. Nous avons organisé un forum avec des anciens combattants 2ELGBTQI+ en août 2024.

Nous travaillons actuellement au 80^e anniversaire de la libération des Pays-Bas et au Jour de la Victoire en Europe en mai 2025. Si nous nous tournons vers l'avenir, nous avons les Jeux Invictus en 2025 à Vancouver. Nous avons également un forum des femmes qui est maintenant prévu pour mars 2025 en guise de suivi. Nous continuons à travailler avec les

through different means. Let's Talk Veterans has become very popular. It is one of our platforms to seek input about how we can better commemorate and prepare for not only Veterans Day but also Veterans' Week and the lead-up.

I'll build off that by saying we also work with schools across Canada in providing training material and different materials so that those discussions can happen in schools across Canada to learn about what happened in the world wars, including into the 1970s, 1980s and 1990s into today. We take that very seriously. I have the honour of attending many ceremonies throughout the year, and the one that really marked me was when I went to Vancouver and got to attend a ceremony with six schools — all children — and it was great to see their enthusiasm for wanting to contribute and recognize our Canadian soldiers.

Senator Loffreda: I can say that we have a stellar reputation. Last year, we did the Walk for Remembrance and Peace in Italy to commemorate the 80-year anniversary. We were received like heroes. On a personal initiative, it was really heartwarming. Keep up the great work.

Mr. Tessier: Thank you.

Senator MacAdam: My question is for Veterans Affairs. The Supplementary Estimates (B) request appropriations of \$819 million for Pain and Suffering Compensation, which represents an increase of over 50% compared to the estimates to date. I'm just wondering if you can comment on why there has been such a sharp rise in these claims in such a short time.

Mr. Tessier: Thank you for the question. It's very important. One reason, as I mentioned, is the increase in the number of applications — 15,000 applications — that we did not foresee and an increase in that perspective. The amounts are also based on lump sums versus monthly payments. That makes a significant difference in the total amounts we need to pay out this year versus over the next 30 years to a veteran. That's a significant difference.

It also means that as more veterans apply and are successful, they have access to a range of other benefits. I know that doesn't touch beyond the \$819 million, but it has a ripple effect in the organization for the right reason.

organisations d'anciens combattants et à recueillir leurs commentaires par différents moyens. Parlons vétérans est devenu très populaire. C'est l'une de nos plateformes pour recueillir des commentaires sur la façon dont nous pouvons mieux commémorer et préparer non seulement le jour du Souvenir, mais aussi la Semaine des anciens combattants et la période qui la précède.

J'ajouterai que nous travaillons également avec les écoles du Canada en leur fournissant du matériel de formation et d'autres documents afin que ces discussions puissent avoir lieu en milieu scolaire. Ainsi, les élèves pourront apprendre ce qui s'est passé pendant les guerres mondiales, y compris dans les années 1970, 1980 et 1990 jusqu'à aujourd'hui. Nous prenons cet aspect très au sérieux. J'ai l'honneur d'assister à de nombreuses cérémonies tout au long de l'année. Celle qui m'a vraiment marquée est lorsque je me suis rendu à Vancouver pour assister à une cérémonie avec six écoles — c'était tous des enfants. C'était formidable de voir leur enthousiasme à contribuer et commémorer nos soldats canadiens.

Le sénateur Loffreda : Je peux dire que nous avons une excellente réputation. L'année dernière, nous avons fait la marche du souvenir et de la paix en Italie pour célébrer le 80^e anniversaire. Nous avons été reçus comme des héros. D'un point de vue personnel, cet accueil m'a fait chaud au cœur. Continuez votre bon travail.

M. Tessier : Je vous remercie.

La sénatrice MacAdam : Ma question s'adresse au représentant d'Anciens Combattants. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) demande des crédits de 819 millions de dollars pour l'Indemnité pour souffrance et douleur, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % par rapport au Budget des dépenses à ce jour. Je me demande si vous pouvez expliquer pourquoi il y a eu une telle augmentation de ces réclamations en si peu de temps.

M. Tessier : Merci pour cette question. Elle est très importante. Comme je l'ai mentionné, c'est notamment attribuable à l'augmentation du nombre de demandes — 15 000 demandes — que nous n'avions pas prévue, ce qui nécessite une hausse correspondante. Les montants sont également basés sur des sommes forfaitaires plutôt que sur des paiements mensuels. Cela fait une différence significative dans les montants totaux que nous devons verser cette année à un ancien combattant par rapport à ceux que nous devons lui verser au cours des 30 prochaines années. La différence est colossale.

Cela signifie également qu'au fur et à mesure que les anciens combattants présentent des demandes et qu'ils sont acceptés, ils ont accès à toute une série d'autres avantages. Je sais qu'on ne dépasse pas les 819 millions de dollars, mais cela a un effet d'entraînement dans l'organisation pour une bonne raison.

We continue to offer a number of other services like rehab and vocational services. If veterans are not able to return to work as they go through that program, they get what we call the Income Replacement Benefit, which is 90% of their salary when they release from the military. That gives them financial security while they go through those programs.

Senator MacAdam: Following up on the lump sum versus monthly payments, I'm wondering what support or guidance Veterans Affairs provides to veterans who may face difficulties in terms of financial literacy and trying to choose whether to do a lump sum or monthly payments. How does Veterans Affairs ensure that they can make an informed decision? What kind of support do you provide?

Mr. Tessier: That's a great question. There are two aspects. First, we have campaigns for information and financial literacy as a general mechanism that we do to promote awareness, not just around payments but also to help veterans in their day-to-day budgeting. As they transition, there are a number of programs and services that they are able to access to help them with the day-to-day and how to set their budget and those types of pieces.

Also, when we provide the decision letter and the veteran has to make the choice between monthly payments or a lump sum, we provide \$500, I believe, for the veteran to have a financial planner to have that discussion during that time. We do everything we can to give the resources to the veteran as they are making their decision to ensure it's the most informed decision for them at the time.

Senator MacAdam: I was looking online at the programs and services. I noticed there is compensation for pain and suffering, but I saw there was another one for additional pain and suffering. Are there two separate programs?

Mr. Tessier: Right.

Senator MacAdam: Could you basically explain the difference?

Mr. Tessier: Thank you for the question. The way I would explain Pain and Suffering Compensation in plain terms is it's for a basic disability, whether that's mental health or physical. Additional Pain and Suffering Compensation was put in place for veterans who have extreme difficulties with barriers based on that disability to reintegrate into civilian life. It is contributing toward compensating for those extra barriers, whether it's integrating into society, employment or with their families; it looks to compensate in a different way. Normally, the veterans who would receive those have more severe disabilities.

Nous continuons à offrir un certain nombre d'autres services, tels que des services de réadaptation et des services professionnels. Si les anciens combattants ne sont pas en mesure de reprendre le travail, ils reçoivent ce que nous appelons la Prestation de remplacement de revenu, qui correspond à 90 % de leur salaire lorsqu'ils quittent l'armée. Cela leur donne une sécurité financière pendant qu'ils s'informent sur ces programmes.

La sénatrice MacAdam : En ce qui concerne les paiements forfaitaires par rapport aux paiements mensuels, je me demande quel soutien ou quelle orientation le ministère des Anciens Combattants offre aux anciens combattants qui peuvent éprouver des difficultés sur le plan des connaissances financières et qui doivent choisir entre un paiement forfaitaire ou des paiements mensuels. Comment Anciens Combattants Canada s'assure-t-il qu'ils peuvent prendre une décision éclairée? Quel genre de soutien leur offrez-vous?

M. Tessier : C'est une excellente question. Il y a deux aspects. Premièrement, nous menons des campagnes d'information et d'éducation financières pour sensibiliser les anciens combattants, non seulement aux paiements, mais aussi à l'établissement de leur budget quotidien. Au cours de leur transition, ils ont accès à un certain nombre de programmes et de services qui les aident à gérer leur quotidien, à établir leur budget, et ainsi de suite.

De plus, lorsque nous envoyons la lettre de décision et que l'ancien combattant doit choisir entre des paiements mensuels ou une somme forfaitaire, nous lui offrons 500 \$, je crois, pour qu'il puisse consulter un planificateur financier afin d'en discuter à ce moment-là. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour fournir les ressources nécessaires à l'ancien combattant lorsqu'il prend sa décision, afin qu'elle soit la plus éclairée possible.

La sénatrice MacAdam : J'ai regardé les programmes et les services en ligne. J'ai remarqué qu'il y avait une indemnisation pour douleur et souffrance, mais j'ai vu aussi qu'il y avait une indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance. Est-ce qu'il s'agit de deux programmes distincts?

M. Tessier : Oui, c'est exact.

La sénatrice MacAdam : Pourriez-vous expliquer la différence entre les deux?

M. Tessier : Je vous remercie de votre question. En termes simples, je dirais que l'indemnité pour douleur et souffrance est accordée pour une invalidité de base, qu'elle soit physique ou mentale. L'indemnité supplémentaire pour douleur et souffrance a été mise en place pour les anciens combattants qui éprouvent des difficultés extrêmes à réintégrer la vie civile en raison d'obstacles causés par leur invalidité. Cette indemnité vise donc à compenser ces obstacles supplémentaires, que ce soit pour s'intégrer dans la société, dans le marché de l'emploi ou dans leur famille. L'indemnité tente d'offrir un autre soutien.

Senator MacAdam: Thank you.

Senator Kingston: My questions are for Mr. Tremblay. I'm going to focus on the Canada Community Housing Initiative and provincial and territorial initiatives, which received the biggest chunk of the request of almost \$232 million. As I understand it, this initiative provides essential rental assistance for low-income households living in co-op housing and non-profit housing. It gives the difference between the housing charge or rent and what they can afford to pay based on their income. Co-op housing and non-profit organizations use this to operate as mixed-income, inclusive communities.

As far as your strategy is concerned, it's 2023 to 2027, so we're about halfway through now. I'm wondering if there has been an increase in the number of — I think of them as rent supps, and I could be wrong, because it's a mix between federal and provincial funding. I think I heard you say that not all of the money was actually used or given to certain provinces because of outcomes. Can you explain how that program is going and what you have seen in terms of the need?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. There are two things. There is the Canada Housing Benefit. Again, these are benefits that go directly to households. These are negotiated, and they were co-developed for each province and territory. Each province and territory made their choices as to whom the benefactors would be based on what they thought the most pressing needs were.

In terms of the Canada Community Housing Initiative, this is basically paid to the provinces, and they cost match. This is more to ensure — to your point — that they maintain the community and social housing that they have in their stock right now and also increase them. They could choose to increase them, maintain them, repair them and, first of all, make sure that the affordable housing stays in the stock for longer for Canada so that we don't lose supply. Also, it's to ensure the building is healthier, safer, more resilient and also more affordable for the tenant. They can keep the costs down as well because they get funding to do these repairs.

Senator Kingston: Has the number of those available units increased in the past two years? Are there more housing units available across Canada under this particular initiative?

Habituellement, les anciens combattants qui reçoivent cette indemnité sont atteints d'incapacités graves.

La sénatrice MacAdam : Je vous remercie.

La sénatrice Kingston : Mes questions s'adressent à M. Tremblay. Je vais me concentrer sur l'Initiative canadienne de logement communautaire et les initiatives provinciales et territoriales, qui ont reçu la plus grande partie de la demande de financement de presque 232 millions de dollars. Si j'ai bien compris, cette initiative fournit un soutien au loyer essentiel aux ménages à faible revenu qui habitent dans les coopératives de logement et dans les logements sans but lucratif. Le soutien fourni correspond à la différence entre les droits d'occupation ou le loyer et ce qu'ils peuvent se permettre de payer en fonction de leurs revenus. Les coopératives de logement et les organismes sans but lucratif utilisent ces fonds pour fonctionner comme des communautés inclusives à revenus mixtes.

Votre stratégie s'étend de 2023 à 2027, ce qui signifie que nous en sommes à peu près à la moitié. J'aimerais savoir s'il y a eu une augmentation du nombre de... Je pense qu'il s'agit de suppléments au loyer, mais je peux me tromper, car il s'agit d'un mélange de financement fédéral et provincial. Je crois vous avoir entendu dire que tout l'argent n'avait pas été utilisé ou donné à certaines provinces en raison des résultats. Pouvez-vous nous parler de l'état de ce programme et des besoins que vous avez observés?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. Pour y répondre, je dois aborder deux éléments. D'abord, il y a l'Allocation canadienne pour le logement. Encore une fois, il s'agit de prestations versées directement aux ménages. Elles sont négociées et elles ont été élaborées conjointement avec chaque province et territoire. Chaque province et territoire a choisi les bénéficiaires en fonction des besoins les plus pressants qui avaient été cernés.

L'Initiative canadienne de logement communautaire, quant à elle, est essentiellement versée aux provinces, qui apportent ensuite une contribution équivalente. Il s'agit surtout de s'assurer — comme vous l'avez dit — qu'elles maintiennent leurs parcs de logements sociaux et communautaires actuels et qu'elles augmentent l'offre. Elles peuvent aussi choisir de les augmenter, de les entretenir, de les réparer et, tout d'abord, de s'assurer que les logements abordables restent dans le parc le plus longtemps possible pour le Canada, afin que l'offre ne diminue pas. Il s'agit également de s'assurer que les bâtiments sont plus sains, plus sûrs, plus résistants et plus abordables pour les locataires. Les provinces peuvent ainsi réduire les coûts, car elles reçoivent des fonds pour effectuer les réparations.

La sénatrice Kingston : Le nombre de ces logements disponibles a-t-il augmenté au cours des deux dernières années? Cette initiative a-t-elle permis d'augmenter le nombre d'unités de logement offertes au Canada?

Mr. Tremblay: I do not have the exact number with me, but we can get back to you. I know the target is a 55,000 housing increase across the country.

Senator Kingston: Is that between 2023-27?

Mr. Tremblay: It's from the launch of the National Housing Strategy in 2017 all the way to 2027-28.

Senator Kingston: Would you mind providing that information of where you're at in terms of how far you are toward the 55,000 units?

Mr. Tremblay: We can do that.

Senator Kingston: The non-profit organizations are looking toward the future, so I guess I'll ask the question like this: Is it really a rolling program at this point? How do they look forward in terms of refinancing repairs that they know are coming in the future, renewal or even development? Regarding this program — which you now talk about in your plans as 2023-27 — are you planning on keeping this going? Is this program working well enough, and are you planning on continuing it?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. That's not the decision of CMHC. Currently, the financing for most of the National Housing Strategy programs ends in 2027-28. There are a few that have been extended to 2031-32. Currently, most of them would stop in 2027-28.

Senator Kingston: They are right to be a little concerned about what is happening in the future in terms of their housing stock and how to maintain it?

Mr. Tremblay: What I can say to that is right now the funding is until 2027-28.

[Translation]

The Chair: My question is for you, Mr. Tremblay.

In the 2023 federal budget, you asked for \$12.5 million dollars for the Apartment Construction Loan Program; of that amount, \$10,768,417 was for the Apartment Construction Loan Program in the 2023 federal budget. When we look at the 2023 federal budget or the economic statements, they talk about \$25 billion — and \$15 billion in 2024. You are asking for \$12.5 million or \$10 million in additional funds. Are we talking about the same thing, the same programs?

M. Tremblay : Je n'ai pas les chiffres exacts avec moi, mais nous pouvons vous les faire parvenir. Je sais que l'objectif est d'augmenter de 55 000 le nombre de logements à l'échelle du pays.

La sénatrice Kingston : Est-ce entre 2023 et 2027?

M. Tremblay : C'est à partir du lancement de la Stratégie nationale sur le logement, en 2017, jusqu'en 2027-2028.

La sénatrice Kingston : Pourriez-vous nous indiquer, dans les renseignements que vous nous ferez parvenir, où vous en êtes dans l'atteinte de l'objectif de 55 000 unités?

M. Tremblay : Oui, nous pouvons faire cela.

La sénatrice Kingston : Les organismes sans but lucratif se tournent vers l'avenir, et je vais donc poser ma question de la façon suivante. S'agit-il réellement d'un programme graduel à ce stade? Comment envisagent-ils le refinancement des réparations qui devront être effectuées, le renouvellement ou même le développement? Vous mentionnez maintenant dans vos plans que ce programme s'étend de 2023 à 2027. Planifiez-vous de continuer à l'offrir? Est-ce que ce programme fonctionne assez bien et avez-vous l'intention de le poursuivre?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. Cette décision ne revient pas à la SCHL. Actuellement, le financement de la plupart des programmes de la Stratégie nationale sur le logement se termine en 2027-2028. Quelques programmes ont été prolongés jusqu'en 2031-2032, mais pour le moment, la plupart d'entre eux prendront fin en 2027-2028.

La sénatrice Kingston : Ont-ils des raisons de s'inquiéter de leur parc de logements et de leur maintien à l'avenir?

M. Tremblay : Tout ce que je peux dire à ce sujet, c'est qu'à l'heure actuelle, le financement est prévu jusqu'en 2027-2028.

[Français]

Le président : Ma question s'adresse à vous, monsieur Tremblay.

Dans le cadre du budget fédéral de 2023, vous avez demandé 12,5 millions de dollars destinés au Programme de prêts à la construction d'appartements; de ce montant, 10 768 417 \$ sont destinés au Programme de prêts à la construction d'appartements dans le budget fédéral de 2024. Quand on regarde le budget fédéral de 2023 ou les énoncés économiques, on parle de 25 milliards de dollars — et de 15 milliards de dollars en 2024. On demande des fonds supplémentaires de 12,5 millions de dollars ou de 10 millions de dollars. Est-ce qu'on parle de la même chose, des mêmes programmes?

Mr. Tremblay: Yes, Mr. Chair. To add a clarification, this is a loan program. When we talk about \$15 billion, that is the loan amount. In the operating budgets, these are program administration expenses and interest expenses. CMHC borrows from the federal government through our corporate plan, and then we lend the money, so we have to pay interest and we administer the program. These are the expenses shown in the expenditure reports. The loan and the capital budget are obtained through our corporate plan.

The Chair: What is the corporate plan?

Mr. Tremblay: It is the equivalent of the departments' corporate plans. Every year, we go to Treasury Board to get our corporate plan approved, and this gives us our operating budget, our capital budget, and our borrowing plan.

The Chair: Which comes from the government, the Bank of Canada, or the banks? Where does it come from?

Mr. Tremblay: We borrow the \$15 billion from the federal government. We can do it at prime rate because our capacity to borrow from the government is obviously at a lower rate than they could get from a financial institution.

The Chair: The Bank of Canada announced a half-point reduction in the prime rate. What interest rate could a developer borrow from CMHC at? What is the best rate a developer could get right now, through CMHC, for a 25-year loan?

Mr. Tremblay: Essentially, it would be the rate at which the government borrows. That is the rate we borrow at, plus a margin of about 20 points more.

The Chair: More? So how much would it be?

Mr. Tremblay: I don't know, with the new announcement this morning. Every month, we borrow so we can make these loans.

The Chair: To do the calculation, you have to use the prime rate and add or subtract a certain percentage?

Mr. Tremblay: The result will be considerably lower than the rate they would be able to obtain from a financial institution.

The Chair: What would the rate be today?

Mr. Tremblay: For the last rates before the drop this morning, we were lending at about 3% or a bit more.

M. Tremblay : Oui, monsieur le président. Pour ajouter un élément de précision, il s'agit d'un programme de prêt. Lorsque l'on parle de 15 milliards de dollars, c'est le montant du prêt. Dans les budgets opérationnels, ce sont des dépenses pour administrer le programme et des dépenses d'intérêt. La SCHL emprunte du gouvernement fédéral par l'entremise de notre plan d'entreprise, et ensuite, nous prêtons l'argent, donc nous devons repayer l'intérêt et nous administrons le programme. Ce sont les dépenses contenues dans les rapports de dépenses. Le prêt et le budget en capital, c'est quelque chose qu'on obtient au moyen de notre plan d'entreprise.

Le président : Qu'est-ce que le plan d'entreprise?

M. Tremblay : C'est l'équivalent du plan des ministères. Chaque année, nous allons au Conseil du Trésor pour faire approuver notre plan d'entreprise, ce qui nous donne notre budget opérationnel, notre budget de capital et notre plan d'emprunt.

Le président : Qui provient du gouvernement, de la Banque du Canada ou des banques? D'où vient-il?

M. Tremblay : Nous empruntons le montant de 15 milliards de dollars du gouvernement fédéral. Nous pouvons le faire à un taux préférentiel, car notre capacité d'emprunter du gouvernement est évidemment à un taux plus bas que ce qu'ils pourraient obtenir auprès d'une institution financière.

Le président : La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui une baisse du taux préférentiel d'un demi-point. À quel taux d'intérêt un développeur pourrait-il emprunter de la SCHL? Quel est le meilleur taux qu'un développeur pourrait obtenir actuellement en passant par la SCHL pour un prêt de 25 ans?

M. Tremblay : Essentiellement, ce serait le taux auquel le gouvernement emprunte. C'est à ce taux que l'on emprunte, plus une marge d'environ 20 points de plus.

Le président : De plus? Il serait donc de combien?

M. Tremblay : Je ne le sais pas, avec la nouvelle annonce de ce matin. Chaque mois, on emprunte pour être en mesure de faire ces emprunts.

Le président : Pour faire ce calcul, on doit utiliser le taux directeur et ajouter ou soustraire un certain pourcentage?

M. Tremblay : Le résultat sera considérablement moins que le taux qu'il serait capable d'obtenir auprès d'une institution financière.

Le président : Quel serait le taux aujourd'hui?

M. Tremblay : Pour les derniers taux avant la baisse de ce matin, nous prêtons à environ 3 % ou un peu plus.

The Chair: So developers borrow at about 3% when they deal with CMHC?

Mr. Tremblay: Exactly.

The Chair: So that is an extremely attractive rate.

Mr. Tremblay: Very attractive.

The Chair: My other question is for Ms. Manseau.

You are asking for an additional \$3 million, approximately, for a biometric system. The RCMP is also asking for \$1 million for an identical project. This is a joint project between the RCMP and Immigration, Refugees and Citizenship Canada. Can you explain what your role and the RCMP's role are in the program? Why are you seeking nearly \$5 million, when a little over \$14 million was provided in the budget? Will this project cost more than the amount provided in the budget, or is this one piece of it to be used for implementing it?

Ms. Manseau: In the Supplementary Estimates (B), we are seeking \$3.7 million to implement certain adjustments we have to make to the act.

I am going to ask my colleague, Ms. Gill, whether she can give you more information today. If not, we will get back to you with a more precise answer.

[English]

Ms. Gill: This particular request for \$3.4 million is to support the implementation of biometrics for the citizenship program. Today, for clients who are applying for citizenship, we do a name check with the RCMP as part of the screening of all the citizenship applications. What we are looking to do is adopt biometric enrolment for citizenship.

The way this works is if the client is applying for citizenship and if biometrics were already collected as part of the immigration application, we would not recollect biometrics. However, if they have not previously been collected or if they were not renewed in the last 10 years, the client's biometrics would be taken as part of the citizenship application. Those are then sent over to the RCMP to check against their system.

We already have the biometric infrastructure in place for our immigration programs. What we are looking to do with this project is expand the usage for citizenship.

Le président : Les développeurs empruntent donc à environ 3 % lorsqu'ils transigent avec la SCHL?

M. Tremblay : Exactement.

Le président : C'est donc extrêmement avantageux.

M. Tremblay : Très avantageux.

Le président : Mon autre question s'adresse à Mme Manseau.

Vous demandez un budget supplémentaire d'environ 3 millions de dollars pour un système de biométrie. La GRC demandait aussi 1 million de dollars pour un projet identique. Il s'agit d'un programme conjoint entre la GRC et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pouvez-vous nous expliquer votre rôle dans le programme et celui de la GRC? Pourquoi demandez-vous à peu près 5 millions de dollars, alors que, dans le budget, c'était un peu plus de 14 millions de dollars qui étaient prévus? Ce projet coûtera-t-il moins cher que le montant qui a été prévu au budget, ou s'agit-il d'une tranche destinée à la mise en application?

Mme Manseau : Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), on demande 3,7 millions de dollars pour mettre en œuvre certains ajustements à la loi que l'on doit faire.

Je vais demander à ma collègue Mme Gill si elle peut vous donner plus d'information aujourd'hui. Sinon, nous vous reviendrons avec une réponse plus précise.

[Traduction]

Mme Gill : Cette demande pour 3,4 millions de dollars vise à soutenir la mise en œuvre de la biométrie dans le cadre du programme de citoyenneté. Aujourd'hui, nous procédons à la vérification des noms auprès de la GRC dans le cadre de l'examen de toutes les demandes de citoyenneté. Nous tentons d'adopter la collecte de données biométriques dans le cadre du programme de citoyenneté.

Cela signifie que si un client demande la citoyenneté et que ses données biométriques ont déjà été collectées dans le cadre d'une demande d'immigration, nous n'aurons pas besoin de les collecter à nouveau. Toutefois, si ses données n'ont pas été collectées auparavant ou si elles n'ont pas été collectées au cours des 10 dernières années, les données biométriques du client seront prises dans le cadre de la demande de citoyenneté. Elles seront ensuite envoyées à la GRC aux fins de comparaison.

Nous disposons déjà d'une infrastructure relative aux données biométriques pour nos programmes d'immigration. Dans le cadre de ce projet, nous tentons d'en étendre l'utilisation aux programmes de citoyenneté.

[Translation]

The Chair: Has the \$14 million in Budget 2023 been spent? Is the \$3.5 million one piece of the \$14 million?

Ms. Manseau: We will have to verify what was requested in Budget 2023. We will get back to you with the breakdown when the budgets have been requested.

I don't have those details with me, but I anticipate that the funds in Budget 2023 were requested in the 2023-24 fiscal year.

The Chair: Would they have been spent?

Ms. Manseau: Yes, but I will get back to you with confirmation.

Senator Forest: Mr. Tremblay, does the \$15 billion represent your current loan portfolio?

Mr. Tremblay: That is the increase announced in Budget 2024. In total, the Apartment Construction Loan Program is a \$55 billion loan program at present.

Senator Forest: So you have a \$55 billion portfolio; if the projects get done, that could be increased by \$15 billion?

Mr. Tremblay: No, the program is for \$55 billion and we have already committed \$21 billion. So there is \$34 billion left; this is one of the programs that has been extended to 2032-33, it seems to me.

Senator Forest: CMHC is a very effective partner for creating affordable housing, particularly for municipalities and not-for-profit organizations. At present, there are calls for a national affordable housing program to be created, given the homelessness situation. Is your government looking into that, or is not on the radar at all?

Mr. Tremblay: In the National Housing Strategy, the newly created agency, Housing, Infrastructure and Communities Canada (HICC), is the one that already has a program for homelessness. It's called Reaching Home; there is \$2.1 billion exclusively for homelessness for the period of the national strategy, up to 2027-28.

Senator Forest: I have a question about biometric recognition and the RCMP in Canada, which is a G7 country. I arrived in Oslo, Norway, in 2016, and you could walk around in the airport; we were worried because we wondered whether someone was going to cine and arrest us, because there were no checkpoints and you just went in as if you were at home, but we

[Français]

Le président : Le montant de 14 millions de dollars dans le budget de 2023 a-t-il été dépensé? Est-ce que le montant de 3,5 millions de dollars est une tranche de la somme des 14 millions de dollars?

Mme Manseau : Il faudra vérifier ce qui avait été demandé dans le budget de 2023. Nous vous reviendrons avec la ventilation au moment où les budgets ont été demandés.

Je n'ai pas ces détails avec moi, mais j'anticipe que les fonds du budget de 2023 avaient été demandés dans l'année financière 2023-2024.

Le président : Ils auraient été dépensés?

Mme Manseau : Oui, mais je vous reviendrai avec une confirmation.

Le sénateur Forest : Monsieur Tremblay, les 15 milliards de dollars représentent-ils votre portefeuille de prêts actuel?

M. Tremblay : Il s'agit de l'augmentation annoncée dans le budget de 2024. En tout, le Programme de prêts pour la construction d'appartements est un programme de 55 milliards de dollars de prêts à l'heure actuelle.

Le sénateur Forest : Vous avez donc un portefeuille de 55 milliards de dollars; si les projets sont au rendez-vous, ils pourraient être augmentés de 15 milliards de dollars?

M. Tremblay : Non, le programme compte 55 milliards de dollars et nous avons déjà engagé 21 milliards de dollars. Il reste donc 34 milliards de dollars; il s'agit d'un des programmes qui ont été prolongés jusqu'à 2032-2033, il me semble.

Le sénateur Forest : La SCHL est une partenaire très efficace pour créer du logement abordable, particulièrement auprès des municipalités et des organismes sans but lucratif. Actuellement, on demande la création d'un programme national de logements abordables face à la situation de l'itinérance. Est-ce que votre organisme est en train d'examiner cela ou ce n'est pas du tout sur l'écran radar?

M. Tremblay : Dans la Stratégie nationale sur le logement, l'organisme nouvellement créé, soit Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC), est celui qui compte déjà un programme pour l'itinérance. Il s'appelle Vers un chez-soi; il y a 2,1 milliards de dollars uniquement pour l'itinérance pour la période de la stratégie nationale jusqu'à 2027-2028.

Le sénateur Forest : J'aurais une question au sujet de la reconnaissance biométrique et de la GRC au Canada, qui est un pays du G7. Je suis arrivé à Oslo, en Norvège, en 2016, où l'on pouvait circuler dans l'aéroport; on était inquiet parce qu'on se demandait si quelqu'un allait venir nous arrêter, parce qu'il n'y avait aucun contrôle et qu'on y entraît comme si on était chez

worried. Are performance tests being done, or is it being modeled on the technology, which must have changed a lot in eight years?

[English]

Ms. Gill: Thank you for the question. If I could ask for a clarification, is it with regard to the collection of biometrics like photo and fingerprints or with regard to travel?

[Translation]

Senator Forest: It's with regard to biometric recognition using the systems, when you are at customs or the airport.

[English]

Ms. Gill: I can't speak to Customs. However, for immigration purposes, we do have information-sharing agreements with like-minded countries, including the U.S., Australia, New Zealand and others. It is systematically done. At the time an application is submitted for immigration, biometrics are collected, and that is checked against international databases. That is fully automated systematically.

[Translation]

Senator Forest: Mr. Tessier, the appropriation includes \$250,000 to support the Juno Beach Centre. I actually had the opportunity to go there in 2023. It was quite moving to see how much the French recognize Canadians' contribution to the liberation, particularly in that area. Is the \$250,000 a one-time amount or is it an annualized amount that is Canada's contribution to keeping the duty to remember alive?

Mr. Tessier: It is an annualized amount, which means that every year, the Juno Beach Centre has the funds it needs to cover operations and maintain the building and to commemorate our Canadians for many more years.

Senator Forest: Thank you.

[English]

Senator Smith: Ms. Manseau, I have just a quick follow-up question to the one I asked earlier: Is there an anticipation of increases in asylum cases in light of the incoming administration in the United States? Mr. Trump has talked big time about what we need to be doing with our border activities.

nous, mais avec inquiétude. Est-ce qu'on fait des tests de performance ou est-ce qu'on s'inspire de la technologie, qui doit avoir beaucoup évolué depuis huit ans?

[Traduction]

Mme Gill : Je vous remercie de votre question. Si je peux me permettre de vous demander des précisions, s'agit-il de la collecte de données biométriques comme la photo et les empreintes digitales ou de données relatives aux voyages?

[Français]

Le sénateur Forest : C'est au sujet de la reconnaissance biométrique avec des systèmes, lorsqu'on est aux douanes ou à l'aéroport.

[Traduction]

Mme Gill : Je ne peux pas parler des douanes. Toutefois, en ce qui concerne l'immigration, nous avons conclu des accords d'échange de renseignements avec des pays aux vues similaires, notamment les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays. Cela se fait automatiquement. Lorsqu'une demande d'immigration est déposée, les données biométriques sont collectées et comparées aux bases de données internationales. Ce processus est entièrement automatisé.

[Français]

Le sénateur Forest : Monsieur Tessier, le crédit comporte 250 000 \$ pour soutenir le Centre Juno Beach. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'y aller en 2023. C'est assez émouvant de voir à quel point les Français reconnaissent la contribution des Canadiens à la libération, particulièrement dans ce secteur. Le montant de 250 000 \$ est-il un montant ponctuel ou s'agit-il d'un montant annualisé qui est la contribution du Canada pour garder le devoir de mémoire vivante?

M. Tessier : C'est un montant annualisé qui fait en sorte que chaque année, le Centre Juno Beach a les fonds nécessaires pour assurer les opérations et l'entretien de l'édifice et pour commémorer nos Canadiens pendant encore de nombreuses années.

Le sénateur Forest : Merci.

[Traduction]

Le sénateur Smith : Madame Manseau, j'aimerais poser une brève question de suivi à celle que j'ai posée plus tôt. Peut-on s'attendre à une augmentation des demandes d'asile compte tenu de l'arrivée de la nouvelle administration aux États-Unis? M. Trump a beaucoup parlé de ce que nous devons faire en ce qui concerne nos activités frontalières.

What contingency plans are in place to address potential surges in demand for housing, health care and integration if we have an increase in asylum because of what's going on in the United States with the new government? Have you guys had a chance to look at that, or is it going to be worked on?

Ms. Manseau: Thank you for the question.

Ms. Park: We have a long-standing relationship with our U.S. counterparts, and we will work with the incoming administration. It's difficult to speculate about exactly what will happen. We've taken steps already, as you know. In March 2023, we closed one of the issues that was causing the increase in irregular migration. Since we've done that, we've gone from 165 irregular crossings a day to 12 a day. Measures like that mean that we're in a much better position in order to deal with increases in asylum claims.

Senator Smith: Will action be taken depending on what happens with Mr. Trump saying he's going to deport X number of people? If there's an overflow coming into Canada, you will have to address it. I'm just wondering if anything has been thought of in terms of what we will do. Is there any planning going into place now, or is that to be done later?

Ms. Park: We work with our border partners such as the Canada Border Services Agency, or CBSA, and the RCMP. We deal with border crossings every day. It's just a matter of ensuring that all of those plans are in place.

Senator Smith: The only problem you might have is depending on the volume of the flow, right?

Ms. Park: However, we do have the Safe Third Country Agreement in place. That means that if people are coming in from the U.S., since the U.S. has been identified as a safe third, if they come in through our port of entry, then they would be returned to the U.S. and vice versa. It is a mutually beneficial agreement for Canada and the U.S. in terms of shared border management.

Senator Smith: If I could go to Veterans Affairs, Mr. Tessier, your 2024-25 Departmental Plan acknowledges alignment with the Budget 2023 refocusing government spending initiatives. Your department is seeking to conclude temporary investments in disability benefits processing and case management services by 2026-27 despite the increasing demand for these services.

Quels plans d'urgence ont été mis en place pour faire face à d'éventuelles augmentations de la demande de logements, de soins de santé et d'intégration en cas d'augmentation du nombre de demandes d'asile en raison de ce qui se passe aux États-Unis avec le nouveau gouvernement? S'est-on déjà penché sur cette question ou le fera-t-on bientôt?

Mme Manseau : Je vous remercie de votre question.

Mme Park : Nous avons des relations de longue date avec nos homologues américains et nous travaillerons avec la nouvelle administration. Il est difficile d'émettre des hypothèses sur ce qui va se produire exactement. Comme vous le savez, nous avons déjà pris des mesures. En mars 2023, nous avons résolu l'un des problèmes à l'origine de l'augmentation de la migration irrégulière. Depuis, nous sommes passés de 165 passages irréguliers par jour à 12 passages irréguliers par jour. De telles mesures nous permettent donc de faire face à une augmentation des demandes d'asile de manière beaucoup plus efficace.

Le sénateur Smith : Des mesures seront-elles prises en fonction de ce qui se passera si M. Trump annonce qu'il va expulser un nombre donné de personnes? S'il y a un débordement au Canada, il faudra s'en occuper. Je me demande simplement si l'on a déjà réfléchi aux mesures qui seront prises. Planifie-t-on déjà quelque chose à cet égard ou s'en occupera-t-on plus tard?

Mme Park : Nous travaillons avec nos partenaires à la frontière, notamment l'Agence des services frontaliers du Canada, ou l'ASFC, et la GRC. Nous nous occupons de la question des passages à la frontière tous les jours. Il s'agit simplement de s'assurer que tous les plans nécessaires sont en place.

Le sénateur Smith : Le seul problème auquel vous pourriez faire face dépend du nombre de passages, n'est-ce pas?

Mme Park : Nous avons toutefois mis en place l'Entente sur les tiers pays sûrs. Cela signifie que si des gens arrivent des États-Unis, étant donné que les États-Unis ont été identifiés comme pays tiers sûr, si ces gens entrent par notre point d'entrée, ils seront renvoyés aux États-Unis et vice versa. Il s'agit donc d'une entente mutuellement avantageuse pour le Canada et les États-Unis en ce qui concerne la gestion de la frontière commune.

Le sénateur Smith : J'aimerais maintenant m'adresser au représentant d'Anciens Combattants Canada. Monsieur Tessier, votre plan ministériel pour 2024-2025 reconnaît l'alignement sur les initiatives de recentrage des dépenses gouvernementales du budget de 2023. Votre ministère tente de mettre fin aux investissements temporaires dans les services de traitement des prestations d'invalidité et de gestion des cas d'ici 2026-2027, malgré la demande croissante pour ces services.

How does Veterans Affairs Canada plan to manage the phased spending reductions mandated by Budget 2023 initiatives while ensuring continuity and quality in service delivery for veterans, particularly in critical areas such as disability benefits and case management?

Mr. Tessier: Thank you for the question. Budget 2023 identified measures to reduce the scale of growth in government spending. Obviously, it's a government-wide initiative over the next several years. For Veterans Affairs, there will be no reduction in funding for veteran programs and services.

The principles we've used are ensuring that front-line staff and services to veterans aren't affected. We continue to ensure that veterans and their families receive the benefits that they apply for and should have. In terms of principles, we have looked at targeted professional services, travel and any discretionary spending inside the department.

Senator Smith: How will Veterans Affairs Canada ensure the temporary progress made in reducing backlogs and improving case management does not regress once the investments conclude in terms of the reductions?

Mr. Tessier: I'll go on to a follow-on question.

Budget 2023 identified a number of temporary resources specifically around the adjudication of benefits until 2026, which was \$164.4 million. That was to retain a number of our temporary resources to ensure that we have processing of disability benefit applications and to ensure that our case management services are in place until 2027.

We continue to leverage those temporary funds. We are maintaining or are close to our service standard, even though we continue to see a rise in costs.

Senator Smith: I won't say you're keeping a sort of slush fund, but you're keeping extra money available. As you go forward in managing the different cases, you can make adjustments. Is that correct?

Mr. Tessier: They're temporary funds. We're leveraging all funds to ensure we have staff for which we are leveraged. We've also made investments in automation inside the department. One good example is file sharing with health care professionals. We can speed up the process so that they're able to transmit health information from veterans when they do their applications. That speeds up the process; hence, we're able to get to more

Comment Anciens Combattants Canada prévoit-il gérer les réductions progressives des dépenses exigées par les initiatives du budget de 2023 tout en assurant la continuité et la qualité de la prestation des services aux anciens combattants, en particulier dans des domaines essentiels comme les prestations d'invalidité et la gestion de cas?

M. Tessier : Je vous remercie de votre question. Le budget de 2023 prévoyait des mesures visant à réduire l'ampleur de la croissance des dépenses gouvernementales. De toute évidence, il s'agit d'une initiative pangouvernementale qui s'échelonne sur plusieurs années. En ce qui concerne le ministère des Anciens Combattants, il n'y aura pas de réduction du financement des programmes et des services destinés aux anciens combattants.

Nous avons appliqué des principes qui consistent à veiller à ce que le personnel de première ligne et les services aux anciens combattants ne soient pas touchés. Nous continuons à veiller à ce que les anciens combattants et leurs familles reçoivent les avantages qu'ils ont demandés et qu'ils devraient recevoir. En ce qui concerne les principes, nous envisageons les services professionnels ciblés, les voyages et toutes les dépenses discrétionnaires au sein du ministère.

Le sénateur Smith : Comment Anciens Combattants Canada s'assurera-t-il que les progrès temporaires réalisés dans la réduction des arriérés et l'amélioration de la gestion des cas ne régressent pas une fois les investissements terminés à la suite des réductions budgétaires?

M. Tessier : Je vais aborder une question de suivi.

Dans le budget de 2023, on a prévu un certain nombre de ressources temporaires visant expressément le règlement des prestations jusqu'en 2026, pour un montant de 164,4 millions de dollars. Il s'agissait de conserver un certain nombre de nos ressources temporaires pour garantir le traitement des demandes de prestations d'invalidité et pour veiller à ce que nos services de gestion des cas soient en place jusqu'en 2027.

Nous continuons à utiliser ces fonds temporaires. Nous maintenons notre norme de service ou nous n'en sommes pas loin, même si nous continuons à observer une augmentation des coûts.

Le sénateur Smith : Je ne dirai pas que vous avez une sorte de caisse noire, mais vous gardez des fonds supplémentaires à disposition. Vous pouvez ainsi apporter des rajustements à mesure que vous gérez les cas. Est-ce exact?

M. Tessier : Il s'agit de fonds temporaires. Nous tirons parti de tous les fonds pour nous assurer que nous disposons du personnel nécessaire. Nous avons également investi dans l'automatisation au sein du ministère, par exemple en ce qui concerne le partage de fichiers avec les professionnels de la santé. Nous pouvons ainsi accélérer le processus et transmettre les renseignements en matière de santé des anciens combattants

applications that way. We're trying to use automation as best as we can.

Senator Smith: You have measurement systems to exactly track the outcomes?

Mr. Tessier: Correct.

Senator Kingston: To Mr. Tremblay again and following on the same sort of questioning, this time I'm wondering about the Canada rental protection fund. It was committed to in the budget. I don't see it anywhere in the Supplementary Estimates (B) in terms of an actual line. Where is that fund? Is it active?

Mr. Tremblay: Thank you for the question. No, the fund has not been launched yet. We're still going through the process of getting policy and financial authorities. It's still in the works. This is led by our portfolio department as well, and we're supporting them in that.

Senator Kingston: Since it was in this federal budget, when do you expect the fund to start rolling out?

Mr. Tremblay: It's expected to start sometime in 2025.

Senator Kingston: In this fiscal year, though?

Mr. Tremblay: I would say probably in the following fiscal year. That's my best guess right now.

Senator Kingston: You talked about the 55,000 units, and I asked you to provide some kind of history about those units and where we're at now. Could you do that by province as well, please?

Mr. Tremblay: Yes, we will. Each province submits an action plan. That's how it's being reported.

Senator Kingston: Thank you.

Senator Ross: My question is for Mr. Tessier. Back in the spring, when Veterans Affairs Canada was here to talk about the Supplementary Estimates (A) and the Main Estimates, I asked specifically about women veterans and how they access benefits differently and how service impacts them differently.

At that time, your colleagues Mr. Freeman and Ms. Lantz said that work and research was being done to understand the variation in needs. But I'm interested in a breakdown of the funding of \$942 million in the Supplementary Estimates (B). It says it's for demand-driven programs and services which provide

lorsqu'ils font leur demande. Cela permet d'accélérer le processus et de traiter un plus grand nombre de demandes. Nous tentons d'utiliser l'automatisation le plus efficacement possible.

Le sénateur Smith : Avez-vous des systèmes de mesure pour suivre l'évolution des résultats de manière précise?

M. Tessier : Oui, c'est le cas.

La sénatrice Kingston : J'aimerais revenir à M. Tremblay et lui poser des questions similaires, mais je m'interroge maintenant sur le Fonds canadien de protection des loyers. On s'est engagé à l'égard de ce fonds dans le cadre du budget. Pourtant, je ne vois aucun poste concernant ce fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Où est ce fonds? Est-il actif?

M. Tremblay : Je vous remercie de votre question. Non, le fonds n'a pas encore été lancé. Nous sommes en train d'obtenir les autorisations politiques et financières nécessaires. Le processus est en cours. C'est notre ministère de portefeuille qui s'en charge et nous le soutenons dans cette démarche.

La sénatrice Kingston : Puisque le fonds était prévu dans le budget fédéral, quand sera-t-il lancé, selon vous?

M. Tremblay : On s'attend à ce qu'il soit lancé en 2025.

La sénatrice Kingston : Pensez-vous qu'il sera lancé au cours de l'exercice financier en cours?

M. Tremblay : Je dirais qu'il sera probablement lancé au cours de l'exercice suivant. C'est ma meilleure estimation pour l'instant.

La sénatrice Kingston : Vous avez parlé des 55 000 unités, et je vous ai demandé de fournir un historique de ces unités et un résumé de la situation actuelle. Pourriez-vous également le faire par province, s'il vous plaît?

M. Tremblay : Oui, nous le ferons. Chaque province présente un plan d'action, car c'est leur façon de rendre des comptes.

La sénatrice Kingston : Je vous remercie.

La sénatrice Ross : Ma question s'adresse à M. Tessier. Le printemps dernier, lorsque des représentants du ministère des Anciens Combattants ont comparu devant notre comité pour parler du Budget supplémentaire des dépenses (A) et du Budget principal des dépenses, j'ai posé des questions sur les anciennes combattantes et sur les différences liées à leur accès aux prestations et à la façon dont elles sont touchées par le service.

À l'époque, vos collègues, M. Freeman et Mme Lantz, ont répondu que des travaux et des recherches étaient menés pour comprendre les différents besoins. Toutefois, j'aimerais connaître la ventilation du financement de 942 millions de dollars dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). On dit

support to eligible veterans and their families. Could you give me a sense of the gender breakdown of those programs and the predicted usage of those programs?

Also, I'm from New Brunswick, so I'm interested in knowing if there's a French-English breakdown of those services as well.

Mr. Tessier: Thank you for the question. There are two aspects I would touch on. I don't have the split within the specific programs here, but we can definitely provide that in writing.

I will highlight that we do track the time it takes to process women veterans' applications, and we compare that to male veterans because we realized a number of years ago that women veterans' applications are taking longer. The conditions are different; they're complex.

Veterans Affairs formed a unit to specifically adjudicate and review women veterans' files. The timeline for that is 19.5 weeks above the service standard, which is 80% within 16 weeks.

Male veterans' tracking is actually 19.4 weeks, so it's very close. We've been able to bring that in line, and we keep that unit there to ensure that we continue to learn and improve the way compensation and benefits are given to women veterans.

Around francophones, I will use the same metrics. For anglophones, the average is 19.5 weeks above our service standard; for francophones, it's 19.1 weeks. We've been able to bring that down as well. We had a significant disparity a number of years ago, so we have put a lot of effort there.

Senator Ross: In the spring of this year, a forum was held with much discussion around the complex needs of women veterans. It was reported to be loud and clear that their needs were different.

I know the minister recently launched the Women Veterans Council. Was that in response to the forum? How is that launch rolling out? What is the expectation or the goal of having this council?

Mr. Tessier: Thank you for the question. The council members were recently named. Applications were received throughout the summer. A panel of veterans and departmental

qu'il s'agit de programmes et de services axés sur la demande qui fournissent des soutiens aux anciens combattants admissibles et à leurs familles. Pourriez-vous me donner une idée de la ventilation de ces programmes par sexe et de l'utilisation prévue de ces programmes?

De plus, comme je viens du Nouveau-Brunswick, j'aimerais savoir si on a établi la ventilation de ces services relativement au français et à l'anglais.

M. Tessier : Je vous remercie de votre question. J'aimerais aborder deux aspects. Je n'ai pas la ventilation de ces programmes sous la main, mais nous pourrions certainement vous la faire parvenir par écrit.

Je tiens à souligner que nous mesurons le temps qu'il faut pour traiter les demandes des anciennes combattantes et que nous comparons ces temps à ceux des hommes anciens combattants, car nous nous sommes rendu compte, il y a quelques années, que le traitement des demandes des anciennes combattantes prenait plus de temps. Les conditions sont différentes, car elles sont complexes.

Le ministère des Anciens Combattants a créé une unité chargée de traiter et d'examiner expressément les dossiers des anciennes combattantes. L'échéancier est de 19,5 semaines au-dessus de la norme de service, qui est de 80 % dans les 16 semaines.

Pour les dossiers des hommes anciens combattants, cette mesure est en fait de 19,4 semaines, et c'est donc très proche. Nous avons réussi à harmoniser ces temps et nous maintenons cette unité en place pour continuer à apprendre et à améliorer la façon dont les indemnités et les prestations sont accordées aux anciennes combattantes.

J'utiliserai les mêmes paramètres pour les francophones. Pour les anglophones, la moyenne est de 19,5 semaines au-dessus de notre norme de service. Pour les francophones, elle est de 19,1 semaines. Nous avons également réussi à réduire ce chiffre. La différence était assez importante il y a quelques années, et nous avons donc déployé de grands efforts dans ce domaine.

La sénatrice Ross : Le printemps dernier, un forum a été organisé et a donné lieu à de nombreuses discussions sur les besoins complexes des anciennes combattantes. On a annoncé qu'on avait entendu haut et fort que leurs besoins étaient différents.

Je sais que la ministre a récemment mis sur pied le Conseil des vétérans. Était-ce en réponse au forum? Comment la mise sur pied se déroule-t-elle? Qu'espère-t-on accomplir avec la création de ce conseil?

M. Tessier : Je vous remercie de la question. Les membres du conseil ont été nommés récemment. Les candidatures ont été reçues tout au long de l'été. Un groupe de vétérans et de

officials sat on that panel to review nominations. The council is made up of still-serving members and retired women veterans. The council is there to advise the minister on things like health research and how we can best meet those unique needs and continue to improve.

Senator Ross: I noticed the council appointments were only for one year. Here at the Senate, we're all here for a long time. How much traction can someone get in a group like that in a year when they're also doing full-time jobs or perhaps retired and meeting only every quarter or something? What are the expectations for only one-year appointments?

Mr. Tessier: Thank you for the question. My answer is based on a number of advisory committees that we have for the minister, for example on families and policies. Most of those committees are formed for a year or two, and they meet quarterly or three times a year.

In my experience during my two and a half years at the department, most committee members tend to either stay on or, because of other obligations, opt out after a year or two. We do expect to see a bit of attrition through the council; however, we really look forward to working with the council in their new mandate.

Senator Ross: So the one-year appointments are renewable? People could stay on for longer?

Mr. Tessier: Correct. It's a new council, so there will be a lot of experimentation in the first year to understand how the council can best support the minister.

Senator Ross: Did you say the council members were nominated, or did they apply?

Mr. Tessier: My understanding from the process is that women veterans were encouraged to apply.

Senator Ross: Thank you very much.

Senator Pate: Again, I want to say to Ms. Manseau that I appreciate the data that the department provided.

With respect to the permanent residence policy as well as the temporary residence policy for former children in care, both programs are now about a year old. In that time, your data shows there have been 11 applications for temporary resident permits. Three are approved, and the remaining are in progress. All

fonctionnaires du ministère s'est penché sur les nominations. Le conseil est composé de membres des forces toujours en service et de vétéranes à la retraite. Le conseil a pour rôle de conseiller la ministre sur, par exemple, la recherche en santé et la manière dont nous pouvons le mieux répondre à ces besoins uniques et continuer à améliorer les choses.

La sénatrice Ross : J'ai remarqué que les mandats au conseil ne durent qu'un an. Ici, au Sénat, nous sommes tous en poste pour longtemps. Dans quelle mesure une personne peut-elle contribuer au sein d'un groupe comme celui-là en un an, étant donné qu'elle occupe également un emploi à temps plein ou qu'elle est peut-être à la retraite et que le conseil ne se réunit qu'une fois par trimestre ou quelque chose du genre? Quelles sont les attentes pour des mandats d'une durée d'un an seulement?

M. Tessier : Je vous remercie de la question. Ma réponse se fonde sur un certain nombre d'exemples de comités consultatifs que nous avons pour la ministre, par exemple sur les familles et les politiques. La plupart de ces comités sont constitués pour un an ou deux et se réunissent tous les trimestres ou trois fois par année.

D'après l'expérience que j'ai acquise au cours de mes deux années et demie au ministère, dans la plupart des cas, les membres des comités restent ou, en raison d'autres obligations, se retirent au bout d'un an ou deux. Nous nous attendons à une certaine attrition au sein du conseil, mais nous avons vraiment hâte de travailler avec le conseil dans le cadre de son nouveau mandat.

La sénatrice Ross : Les mandats d'un an sont donc renouvelables? Les gens peuvent rester plus longtemps?

M. Tessier : C'est exact. Puisqu'il s'agit d'un nouveau conseil, il y aura une bonne période de rodage au cours de la première année afin de comprendre comment le conseil peut appuyer la ministre le mieux possible.

La sénatrice Ross : Avez-vous dit que les membres du conseil ont été nommés ou que les gens ont posé leur candidature?

M. Tessier : D'après ce que j'ai compris du processus, les vétéranes ont été encouragées à poser leur candidature.

La sénatrice Ross : Merci beaucoup.

La sénatrice Pate : Encore une fois, je tiens à dire à Mme Manseau que je suis contente des données fournies par le ministère.

En ce qui concerne la politique de résidence permanente et la politique de résidence temporaire pour les anciens enfants pris en charge, les deux programmes ont été mis en place il y a environ un an. Vos données indiquent qu'au cours de cette période, il y a eu 11 demandes de permis de séjour temporaire. Trois d'entre

11 permanent resident applications are in progress. These numbers seem low given that in 2023-24, child services in the Peel Region of Ontario alone reported working with more than 400 children in care who are not Canadian citizens.

The department's written response indicates:

. . . coding in the Global Case Management System . . . IRCC's system used to process immigration applications. . . enables IRCC to track, monitor, and report on these cases and . . . Data from these coded cases can help assess whether the policies are effective in preventing removals and supporting the intended individuals.

Based on this data, how many people does the department estimate would fall under the category of individuals potentially eligible to apply for these programs? Can you please provide more details about what steps the department is taking to determine the programs' success, and particularly whether they are effectively reaching folks at risk of deportation?

Also, your written response indicates that you've been in touch with stakeholders, including the Black Legal Action Centre and the Canadian Association of Refugee Lawyers, to disseminate information about these programs across their networks. I'm curious what these stakeholders indicate are key gaps in outreach and the barriers to people being able to access these programs, given the low numbers.

Ms. Manseau: Thank you for the question. I'll turn to my colleague.

Ms. Gill: Thank you. With regard to the statistics, senator, I don't have the response that you have in front of you. I believe that those — correct me if I'm wrong — are statistics from our case management system of clients who have applied under the public policy that is referred to as a temporary measure. Is that correct?

Senator Pate: There's a temporary measure and permanent, yes.

Ms. Gill: That is a count of all the applications that we have. At the time that the application is received, it is inputted into the system, and the code is assigned right up front to ensure that we can identify the cohort. We don't have other applications apart from the ones that are included in the reporting.

With regard to outreach and promotion of the pathways, there is information on our website that is available, but we fully recognize that minors who are either about to leave care or who have already left care would not necessarily know to check.

elles ont été approuvées et les autres sont à l'étude. Les 11 demandes de résidence permanente sont à l'étude. Ces chiffres semblent faibles étant donné qu'en 2023-2024, les services à l'enfance de la région de Peel, en Ontario, ont à eux seuls déclaré travailler auprès de plus de 400 enfants qui n'ont pas la citoyenneté canadienne.

Dans sa réponse, le ministère indique :

[...] [le] codage dans le Système mondial de gestion des cas [...] [qui est utilisé pour traiter les demandes d'immigration,] permet à IRCC de suivre ces cas, de les contrôler et d'en rendre compte, et [...] [l]es données provenant de ces cas codés peuvent aider à évaluer si les politiques sont efficaces pour prévenir les renvois et soutenir les personnes visées.

Sur la base de ces données, combien de personnes, selon les estimations du ministère, entreraient dans la catégorie des personnes qui pourraient être admissibles à ces programmes? Pouvez-vous fournir plus de détails sur les mesures que prend le ministère pour déterminer si les programmes fonctionnent et, en particulier, s'ils permettent bien aux personnes qui risquent d'être expulsées de bénéficier de ces programmes?

Par ailleurs, dans votre réponse écrite, vous indiquez que vous êtes en contact avec des intervenants, notamment le Black Legal Action Centre et l'Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés, afin qu'ils diffusent des renseignements sur les programmes en question au sein de leurs réseaux. J'aimerais savoir quelles sont, selon lesdits intervenants, les principales lacunes sur le plan de la communication et les obstacles qui empêchent les gens d'avoir accès à ces programmes, compte tenu du faible nombre de demandes.

Mme Manseau : Merci de la question. Je cède la parole à ma collègue.

Mme Gill : Merci. En ce qui concerne les statistiques, sénatrice, je n'ai pas la réponse que vous avez en main. Je crois qu'il s'agit — corrigez-moi si je me trompe — de statistiques provenant de notre système de gestion des cas de clients qui ont fait une demande au titre de la politique d'intérêt public que l'on appelle une mesure temporaire. Est-ce exact?

La sénatrice Pate : Il y a une mesure temporaire et une mesure permanente, oui.

Mme Gill : Il s'agit d'un décompte de toutes les demandes que nous avons. Au moment où la demande est reçue, elle est introduite dans le système et le code est attribué d'emblée pour que nous puissions repérer la cohorte. Nous n'avons pas d'autres demandes que celles qui sont dans les rapports.

En ce qui concerne la communication de l'information sur les voies d'accès à la résidence permanente, notre site Web contient des renseignements. Or, nous savons pertinemment que les mineurs qui ne seront bientôt plus pris en charge par l'État ou

Outreach has been done, as you referred, to certain stakeholder groups that work closely with potential clients who would be part of this cohort. In addition, the department has also done outreach with provinces and territories for the programs that help children as they're leaving care to get the right documentation. That is where the efforts have been put in place to ensure that there is understanding of this pathway and the need for potential minors who are leaving care to apply at that time.

Senator Pate: The numbers seem incredibly low to me in terms of what's being processed. Based on when your department appeared before the Social Affairs Committee on this very issue, there were estimates of far greater numbers. What do you attribute this to?

Ms. Gill: When we were at the Social Affairs Committee, we were talking about the potential of persons in Canada, whereas the numbers that you're seeing now are for those who have come forward seeking to apply for permanent residence. Individuals may use other pathways. Any minor or adult who has exited care has access to permanent residence through economic streams and family class streams as well as potentially onto citizenship. Therefore, these minors would be ones who are coming forward most likely through engagement with the stakeholders and such, who are seeking access to the program.

Senator Pate: Is there any way to cross-reference to see how many have been in care who come through those other streams?

Ms. Gill: Unfortunately, no, because there's no need for an individual to declare they were previously in care when they are applying for immigration under the other programs.

Senator Galvez: I have a quick question. There is \$581 million to support asylum seekers in Quebec. Is this one sum, or will it reoccur next year? Is this something we also do for other provinces?

Ms. Manseau: The \$581 million in the Supplementary Estimates (B) is a one-time payment. It is part of the agreement that was made with the Province of Quebec for a total of \$750 million. That specific payment is only for the Province of Quebec. The other provinces would receive funding through the Interim Housing Assistance Program.

Senator Galvez: Is it of the same order?

qui ne le sont déjà plus ne savent pas nécessairement qu'il faut vérifier. Il y a eu tout un travail de communication, comme vous l'avez mentionné, auprès de certains groupes d'intervenants qui travaillent étroitement avec des clients potentiels qui feraient partie de cette cohorte. En outre, le ministère a également communiqué avec les provinces et les territoires au sujet des programmes qui aident les gens à obtenir les bons documents lorsqu'ils ne sont plus aux soins de l'État. C'est à cet égard que les efforts ont été déployés pour veiller à ce que cette voie soit comprise et à ce qu'une demande soit faite à ce moment-là pour les mineurs qui ne sont plus pris en charge.

La sénatrice Pate : Le nombre de dossiers traités me semble incroyablement bas. Lorsque votre ministère a comparu devant le Comité permanent des affaires sociales sur cette même question, on estimait que les chiffres étaient bien plus élevés. À quoi attribuez-vous cette situation?

Mme Gill : Lorsque nous avons comparu devant le Comité des affaires sociales, nous parlions du nombre potentiel de personnes au Canada, tandis que les chiffres que vous voyez aujourd'hui concernent les personnes qui se sont manifestées et qui souhaitent faire une demande de résidence permanente. Les personnes peuvent emprunter d'autres voies. Tout mineur ou tout adulte qui n'est plus pris en charge a accès à la résidence permanente dans le cadre de volets économiques et de volets de la catégorie du regroupement familial, et potentiellement à la citoyenneté. Par conséquent, ces mineurs seraient des personnes qui se manifestent fort probablement par des contacts avec les intervenants et d'autres personnes et qui souhaitent accéder au programme.

La sénatrice Pate : Existe-t-il un moyen de faire des recoupements pour voir combien de personnes prises en charge sont passées par ces autres volets?

Mme Gill : Malheureusement, non, parce que lorsqu'une personne fait une demande d'immigration dans le cadre des autres programmes, elle n'a pas à déclarer qu'elle a été auparavant prise en charge.

La sénatrice Galvez : J'ai une question brève. Dans le Budget supplémentaire des dépenses, 581 millions de dollars sont prévus pour soutenir les demandeurs d'asile au Québec. S'agit-il d'une somme unique, ou cela se reproduira-t-il l'année prochaine? Est-ce que c'est quelque chose que nous faisons aussi pour d'autres provinces?

Mme Manseau : Le montant de 581 millions de dollars prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) correspond à un paiement unique. Il fait partie de l'entente qui a été conclue avec la province de Québec pour un total de 750 millions de dollars. Ce paiement ne concerne que la province de Québec. Les autres provinces recevront des fonds dans le cadre du Programme d'aide au logement provisoire.

La sénatrice Galvez : Est-ce du même ordre?

Ms. Manseau: It's based on expenditures that the provinces would submit for reimbursement.

Ms. Park: Just to clarify, the additional payment for Quebec this year is an exceptional payment, and it's in recognition of the numbers that Quebec saw between the years 2021 and 2023. I spoke about the additional protocol that was introduced in March 2023, so it was in advance of that, and you would have heard about Roxham Road. There were many irregular crossers during that time, so Quebec had a larger share of asylum claimants during those years. That's what the payment is for.

Senator Loffreda: My question this time around is for Immigration, Refugees and Citizenship Canada. In these estimates, IRCC is seeking \$18.4 million to address the partial visa imposition for Mexico, which was announced in February 2024. I understand the rationale behind this decision; it was because Mexican nationals represented the top source of asylum claims in Canada in 2023. I note in Budget 2024, this decision to adjust travel requirements for Mexican nationals is in response to an increase in asylum claims that are either refused, withdrawn or abandoned.

Have asylum claims from Mexico dropped since the announcement? How have you had to adjust your operations following this decision? Have you had to redistribute funding for staff to meet the current operational needs?

Obviously, this \$18.4 million is not due to our current commitments to reinforce our borders. Will new resources be needed because of that?

Ms. Manseau: Thank you for the question. I can start by saying that the funding in the Supplementary Estimates (B) is to support processing for the visas. I'll turn to my colleague to see if we can add to that.

Ms. Park: In terms of the impact of the partial visa imposition, it was introduced on February 29, 2024. Since that time, it dropped to 745 in March 2024, and to 575 in October 2024. It was approximately 2,000 claims per month before that.

Senator Loffreda: So it has dropped.

Ms. Park: It has dropped significantly since the visa imposition.

Senator Loffreda: So they're aware.

Mme Manseau : C'est basé sur les dépenses pour lesquelles les provinces demandent un remboursement.

Mme Park : Je veux seulement préciser que le paiement supplémentaire pour le Québec cette année est exceptionnel et qu'il tient compte des chiffres que le Québec a connus entre les années 2021 et 2023. J'ai parlé du protocole supplémentaire qui a été mis en place en mars 2023, donc c'était avant cela, et vous avez dû entendre parler du chemin Roxham. Beaucoup de personnes ont traversé la frontière de façon irrégulière au cours de cette période. Le Québec a donc eu une plus grande part de demandeurs d'asile pendant ces années-là. C'est la raison d'être du paiement.

Le sénateur Loffreda : Ma question s'adresse cette fois aux représentantes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Dans le budget des dépenses, IRCC demande 18,4 millions de dollars destinés à l'imposition partielle du visa pour le Mexique, qui a été annoncée en février 2024. Je comprends la raison de cette décision : le Mexique était la principale source de demandes d'asile au Canada en 2023. Je remarque que dans le budget de 2024, cette décision d'adapter les exigences de voyage pour les ressortissants mexicains a été prise pour répondre à une augmentation du nombre de demandes d'asile qui sont refusées, retirées ou abandonnées.

Le nombre de demandes d'asile en provenance du Mexique a-t-il diminué depuis l'annonce? Comment avez-vous dû adapter vos activités à la suite de cette décision? Avez-vous dû redistribuer les fonds pour le personnel afin de répondre aux besoins opérationnels actuels?

Évidemment, les 18,4 millions de dollars ne découlent pas de nos engagements actuels visant à renforcer nos frontières. De nouvelles ressources seront-elles nécessaires de ce fait?

Mme Manseau : Merci pour la question. Je peux dire tout d'abord que les fonds prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) sont destinés à aider au traitement des visas. Je vais céder la parole à ma collègue pour voir si nous pouvons ajouter quelque chose à ce sujet.

Mme Park : En ce qui concerne les effets de l'imposition partielle du visa, la mesure est entrée en vigueur le 29 février 2024. Depuis, le nombre de demandes a chuté à 745 en mars 2024 et à 575 en octobre 2024. Avant cela, il y avait environ 2 000 demandes par mois.

Le sénateur Loffreda : Il a donc diminué.

Mme Park : Il a diminué considérablement depuis l'imposition du visa.

Le sénateur Loffreda : Donc, on est au courant.

With respect to our new commitments, is there any concern there with respect to resources? Do you feel that at the border, at this point in time, the resources are there to properly reinforce the promises we are making?

Ms. Park: I'm sorry; I'm not sure I understand the question.

Senator Loffreda: With respect to the new commitments for the new government coming in the U.S., they're claiming that we have to reinforce our border. Do we have enough resources to do so? Do you see any expectations going forward with respect to requirements?

Ms. Park: The border is secure at this point. We're monitoring very regularly, as I explained before. We have not necessarily seen any kind of change in terms of the volumes that we're seeing. A lot of the tools that we've already put in place in terms of the additional protocol and, as you point out, the Mexican partial visa imposition have increased our capacity in the overall system.

Senator Loffreda: The capacity has increased, and it is secure.

Ms. Park: Exactly.

Senator Loffreda: Thank you.

Senator MacAdam: My question is for Mr. Tessier again. I'm wondering about the Veteran and Family Well-being Fund. Did I hear you say in your introductory remarks that this \$2 million in the Supplementary Estimates (B) is in addition to the \$3 million that already exists?

Mr. Tessier: That's correct. It's an increase of \$2 million.

Senator MacAdam: Can you elaborate a bit on this program?

Mr. Tessier: Definitely, I can elaborate. The program started in 2018. Between 2018 and 2023, which was the last time we had a call-out to distribute funds, we awarded \$42.6 million over that time frame for 123 projects. That's focused on various veteran themes, including homelessness, mental health, military sexual trauma, Indigenous veterans, women, 2SLGBTQ veterans, families, transition in employment as well as research. A variety of projects have been funded over the last five years through that program. That varied nationally.

We have done a call-out in the spring for 2024 with the funds that we would receive, which is the \$5 million. To date, we received 210 projects for a demand of over \$150 million. You

En ce qui concerne nos nouveaux engagements, a-t-on des inquiétudes au sujet des ressources? Pensez-vous qu'à la frontière, à l'heure actuelle, les ressources sont suffisantes pour confirmer nos promesses?

Mme Park : Je suis désolée, mais je ne suis pas certaine de comprendre la question.

Le sénateur Loffreda : En ce qui concerne les nouveaux engagements pour le gouvernement qui entrera en fonction aux États-Unis, on prétend qu'il nous faut renforcer notre frontière. Avons-nous suffisamment de ressources pour le faire? Y a-t-il des attentes à l'avenir quant aux exigences?

Mme Park : La frontière est sûre à ce stade. Nous la surveillons de façon très régulière, comme je l'ai expliqué précédemment. Nous n'avons pas nécessairement constaté de changement dans les volumes que nous observons. Une grande partie des outils que nous avons déjà mis en place, comme le protocole additionnel et, comme vous l'avez souligné, l'imposition partielle du visa pour le Mexique, font que nous avons augmenté notre capacité dans le système en général.

Le sénateur Loffreda : La capacité a augmenté et la frontière est sûre.

Mme Park : Exactement.

Le sénateur Loffreda : Merci.

La sénatrice MacAdam : Ma question s'adresse de nouveau à M. Tessier. Elle porte sur le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille. Avez-vous dit, dans votre déclaration préliminaire, que les deux millions de dollars prévus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) s'ajoutent aux trois millions de dollars qui existent déjà?

M. Tessier : C'est exact. On parle d'une augmentation de deux millions de dollars.

La sénatrice MacAdam : Pouvez-vous nous donner plus de détails sur le programme?

M. Tessier : Certainement. Le programme a démarré en 2018. Entre 2018 et 2023, soit la dernière fois que nous avons lancé un appel de candidatures pour distribuer des fonds, nous avons accordé 42,6 millions de dollars sur cette période pour 123 projets. Les projets sont axés sur divers thèmes liés aux vétérans : itinérance, santé mentale, traumatismes sexuels liés au service militaire, vétérans autochtones, vétérans, vétérans 2ELGBTQ, familles, transition sur le plan de l'emploi et recherche. Divers projets ont été financés au cours des cinq dernières années dans le cadre du programme. Cela varie à l'échelle nationale.

Au printemps, nous avons lancé un appel de candidatures pour 2024 avec les fonds que nous recevrons, c'est-à-dire 5 millions de dollars. À ce jour, nous avons reçu 210 projets pour une

can see there is a significant demand for this program, and a portion of the additional \$2 million will go to Indigenous veterans' organizations, women veterans' organizations and 2SLGBTQI+ organizations.

Senator MacAdam: Is this an unusual increase in the Supplementary Estimates (B)?

Mr. Tessier: No. There was an increase in the program of \$50 million during the pandemic as well to continue to support all these veteran organizations that were on the ground supporting veterans during those difficult times. We have a base funding of \$3 million a year, but given the demand that we have for the program, we continue to request additional funds because we see the benefits of the outcomes on the ground supporting veterans across the country. We recognize that Veterans Affairs can only do so much through our programs, and we rely on our partners across Canada.

[Translation]

The Chair: I have a question for the representatives of Immigration, Refugees and Citizenship Canada. You deal with refugee claimants. I would like to come back to the biometric control system. Are refugee claimants' biometric measurements taken using the systems you have in your department, or is that done elsewhere? I saw an item in the news that said the Canada Border Services Agency is looking for 30,000 refugee claimants they have lost track of. Another news item said the Border Services Agency was considering using a biometric facial recognition application to identify and look for refugee claimants they have lost track of, who are in the wind, if I may put it that way. Do you use biometric measurements for facial recognition when people make a claim for refugee protection?

[English]

Ms. Gill: Thank you. Asylum claims are processed by both IRCC and CBSA. It's CBSA at ports of entry and IRCC for those who claim within Canada. Both CBSA and IRCC collect biometrics — fingerprints and photo — from all asylum claimants. That is checked against both the RCMP databases and the database in Canada as well as with international partners.

With regard to the questions about CBSA using facial recognition technology for other purposes, I would not be able to speak to that. That is a question that would be best directed to CBSA.

demande de plus de 150 millions de dollars. Vous pouvez constater que la demande est importante pour ce programme et une partie des 2 millions de dollars supplémentaires ira à des organisations de vétérans autochtones, à des organisations de vétérans et à des organisations 2ELGBTQI+.

La sénatrice MacAdam : S'agit-il d'une augmentation inhabituelle dans le Budget supplémentaire des dépenses (B)?

M. Tessier : Non. Il y a eu une augmentation de 50 millions de dollars également pour le programme pendant la pandémie. Il s'agissait de pouvoir continuer d'aider toutes les organisations de vétérans qui étaient sur le terrain pour soutenir les vétérans pendant cette période difficile. Nous avons un financement de base de 3 millions de dollars par année, mais compte tenu de la demande pour le programme, nous demandons des fonds supplémentaires parce que nous voyons sur le terrain les avantages découlant des résultats du soutien apporté aux vétérans dans l'ensemble du pays. Nous comprenons qu'Anciens Combattants Canada ne peut pas tout faire dans le cadre de ses programmes et nous comptons sur nos partenaires partout au Canada.

[Français]

Le président : J'ai une question pour les représentants d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Vous vous occupez des demandeurs d'asile. J'aimerais revenir sur le système de contrôle de biométrie. Est-ce qu'on prend les mesures biométriques des demandeurs d'asile avec les systèmes que vous avez à votre ministère, ou est-ce que ça se fait ailleurs? J'ai pris connaissance d'une nouvelle selon laquelle l'Agence des services frontaliers du Canada est à la recherche de 30 000 demandeurs d'asile dont on a perdu la trace. Une autre nouvelle indiquait que l'Agence des services frontaliers envisage d'utiliser une application de biométrie pour la reconnaissance faciale pour identifier et rechercher les demandeurs d'asile dont on a perdu la trace, qui sont dans le champ, si vous me permettez l'expression. Utilisez-vous les mesures biométriques pour la reconnaissance faciale lorsque les gens font une demande d'asile?

[Traduction]

Mme Gill : Merci. Les demandes d'asile sont traitées à la fois par IRCC et par l'ASFC : l'ASFC, aux points d'entrée et IRCC pour les demandes d'asile au Canada. L'ASFC et IRCC recueillent les données biométriques — empreintes digitales et photo — de tous les demandeurs d'asile. Ces données sont comparées au contenu des bases de données de la GRC et de la base de données au Canada, ainsi que de partenaires internationaux.

En ce qui concerne les questions relatives à l'utilisation par l'ASFC de la technologie de reconnaissance faciale à d'autres fins, je ne suis pas en mesure d'en parler. C'est une question qu'il serait préférable de poser à l'ASFC.

[Translation]

The Chair: When you say you take a photo, we understand that it is a digital photo that can be used for digital facial recognition. It is not just an ordinary passport photo?

[English]

Ms. Gill: Correct.

[Translation]

The Chair: Thank you. My other question is for the representatives of Veterans Affairs Canada. We see in the news what some have called the monument of shame. You were probably expecting that question this evening.

To put everybody in the picture, a monument honouring heroes was erected, for which you paid \$3 or \$4 million. However, the net result is that a number of people, General Dallaire being one, have been identified on the monument as being deceased, when they aren't, and people even appear on it who never wore the uniform. How could this happen?

Mr. Tessier: I would like to point out that Veterans Affairs Canada did not give the organization funds for the plaques that were installed. The funds we gave the organization were meant to be for planting trees along the route. It had nothing to do with the plaque itself.

The Chair: The plaque states that Veterans Affairs granted funding.

Mr. Tessier: I can confirm this evening that this is not the case. We did not confirm funds for the plaques.

The Chair: When the project is presented to you and you are presented with tree planting, you are funding a tree planting project? It seems to me there must be something more, for Veterans Affairs Canada to fund trees.

Mr. Tessier: We didn't fund the monument at all. However, when we heard the news, we contacted the organization and got confirmation that the monuments will be removed as soon as possible.

The Chair: Let's take an example. I tell you that I want to honour veterans by planting trees. Are you going to fund Claude Carignan, who wants to plant trees to honour veterans, without asking for any more details?

Mr. Tessier: It was for planting trees along the highway to honour our heroes. The organization has confirmed it: the funding did not come from Veterans Affairs Canada.

[Français]

Le président : Quand vous dites que vous prenez une photo, on comprend que c'est une photo numérique qui permettra de faire de la reconnaissance faciale de façon numérique. Ce n'est pas juste une photo normale de passeport?

[Traduction]

Mme Gill : C'est exact.

[Français]

Le président : Merci. Mon autre question s'adresse aux représentants d'Anciens Combattants Canada. Dans l'actualité, on voit ce que certains ont appelé le monument de la honte. Vous vous attendiez probablement à cette question ce soir.

Pour mettre tout le monde au diapason, un monument qui rend hommage aux héros a été élevé pour lequel vous avez versé 3 ou 4 millions de dollars. Cependant, le résultat net est que plusieurs personnes, dont le général Dallaire, ont été identifiées comme décédées sur ce monument alors qu'elles ne le sont pas, et il y figure même des gens qui n'ont jamais porté l'uniforme. Comment cela peut-il se produire?

M. Tessier : J'aimerais préciser qu'Anciens Combattants Canada n'a pas donné de fonds à l'organisation pour les plaques qui ont été mises en place. Les fonds que nous avons donnés à l'organisation étaient destinés à planter des arbres sur la route. Cela n'avait aucun lien avec la plaque elle-même.

Le président : La plaque indique qu'Anciens Combattants Canada a accordé des fonds.

M. Tessier : Je peux confirmer ce soir que ce n'est pas le cas. Nous n'avons pas confirmé de fonds pour ces plaques.

Le président : Quand le projet vous est présenté et qu'on vous présente une plantation d'arbres, vous financez une plantation d'arbres? Il me semble qu'il doit y avoir quelque chose de plus pour qu'Anciens Combattants Canada finance des arbres.

M. Tessier : Nous n'avons pas financé le monument du tout. Par contre, lorsque nous avons entendu la nouvelle, nous avons communiqué avec l'organisation et nous avons eu la confirmation que les monuments seront enlevés dès que possible.

Le président : Prenons un exemple. Je vous dis que je veux rendre hommage aux anciens combattants en plantant des arbres. Vous allez financer Claude Carignan qui veut planter des arbres pour rendre hommage aux anciens combattants sans demander plus de détails?

M. Tessier : C'était pour planter des arbres sur les côtés de la route pour honorer nos héros. L'organisation l'a confirmé : le financement n'est pas venu d'Anciens Combattants Canada.

The Chair: Can we see the application the organization made for planting trees? It concerns me that Veterans Affairs Canada, which is supposed to fund monuments to honour veterans, is funding tree planting along the edge of a highway. I understand that you can tart it up later and say it is to honour veterans and it is on the Highway of Heroes. It seems to me that a grant application like that one is stretching things.

Mr. Tessier: I can provide the documents that were submitted for this project.

The Chair: Can we get a copy of the application, a copy of the acceptance, a copy of the correspondence, and the description of the program that was used to fund the tree planting?

Mr. Tessier: Certainly we can provide those documents. I would like to add that as soon as we heard that in the news, we took action, even though we had not funded the project, to represent veterans, as you described, to make sure that the monument or the plaque were was gone as fast as possible.

The Chair: Thank you. Are there any other questions?

[English]

Senator Kingston: I have a question, again, to Mr. Tremblay.

You said in your opening remarks that under the Housing Accelerator Fund, there had been 178 agreements. I'm wondering about the agreements in New Brunswick. Could you provide that information in writing?

Mr. Tremblay: Yes, we certainly can.

Senator Kingston: That would be great. Thank you very much.

Senator Loffreda: Veterans Affairs Canada, I see in these supplementary estimates that you have an amount that you're seeking for advertising, and it's \$2 million. As I said previously, we want to show Canadians that they should be proud of our Armed Forces and our veterans. If I look at our neighbours to the south, for example, we would like to get there for recruitment and retention. Are you satisfied with the \$2 million in advertising? Is there any way that you're tracking it in terms of it being sufficient or not sufficient? I think communication is key, and great leaders are great communicators. What are your comments on that?

Le président : Est-ce qu'on peut voir la demande que cet organisme a faite pour planter des arbres? Cela m'inquiète qu'Anciens Combattants Canada, qui est censé financer des monuments pour rendre hommage aux anciens combattants, finance une plantation d'arbres sur le bord d'une autoroute. Je comprends qu'on peut ensuite la colorer et dire que c'est pour rendre hommage et que c'est sur l'Autoroute des héros. Il me semble qu'on étire la sauce quand on fait une demande de subvention comme celle-là.

M. Tessier : Je peux soumettre les documents qui ont été soumis pour ce projet.

Le président : Est-ce qu'on peut avoir une copie de la demande, une copie de l'acceptation, une copie des échanges et la description du programme qui a servi à financer la plantation d'arbres?

M. Tessier : C'est certain qu'on peut produire ces documents. J'aimerais ajouter qu'aussitôt que nous avons pris connaissance de cette nouvelle, nous sommes intervenus, même si on n'avait pas de financement dans le projet, pour représenter les anciens combattants comme vous l'avez décrit, pour nous assurer que le monument ou la plaque ne soit plus en place le plus rapidement possible.

Le président : Merci. Y a-t-il d'autres questions?

[Traduction]

La sénatrice Kingston : J'ai une autre question à poser à M. Tremblay.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit que 178 ententes avaient été conclues dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements. Je m'interroge sur les ententes conclues au Nouveau-Brunswick. Pourriez-vous nous fournir l'information par écrit?

M. Tremblay : Oui, certainement.

La sénatrice Kingston : Ce serait formidable. Merci beaucoup.

Le sénateur Loffreda : Ma question s'adresse aux représentants d'Anciens Combattants Canada. Je vois dans le Budget supplémentaire des dépenses que vous demandez un montant de 2 millions de dollars pour la publicité. Comme je l'ai dit précédemment, nous voulons montrer aux Canadiens qu'ils peuvent être fiers de leurs forces armées et de leurs anciens combattants. Si je regarde la situation chez nos voisins du Sud, par exemple, nous aimerions atteindre le même niveau sur le plan du recrutement et du maintien de l'effectif. Êtes-vous satisfaits des 2 millions de dollars consacrés à la publicité? Avez-vous un moyen de vérifier si ces fonds sont suffisants ou non? Je pense que la communication est essentielle et que les grands dirigeants sont de grands communicateurs. Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

Mr. Tessier: Thank you for the question. In terms of the \$2.75 million for government advertising, there are two areas, and those are funds that we seek from the centre. They have two purposes. One is for Veterans' Week, promoting all the events that lead up to Veterans' Week to ensure that veterans know about the commemorative events, but also to ensure that Canadians know about all the commemorative events and to ensure they are included in those events.

The second thing that it really supports is our mental health programs. They are extremely important. With the mental health benefits that we put in place in 2022, obviously there is a significant need in the veteran community for those types of benefits. A portion of that government advertising goes to mental health benefits, including our helpline and other benefits and services that we provide.

We can always use more funding, but we do what we can with the money we have. I believe that we continue to do great work around Veterans' Week, and we continue to work really hard at supporting mental health for veterans, which is so important.

Senator Loffreda: You do great work. Thank you.

[Translation]

The Chair: That concludes our meeting for today. I thank all the witnesses. Regarding the undertakings, we would ask that you send them to us so we have them under the Christmas tree, so by December 23, which would give us time to wrap them.

Our next meeting will be next Tuesday, December 17, at 9:00 a.m. Thanks to everyone, the teams of interpreters, the analysts, and the clerk. See you on Tuesday.

(The committee adjourned.)

M. Tessier : Merci de la question. En ce qui concerne les 2,75 millions de dollars pour la publicité du gouvernement, il y a deux éléments, et ce sont des fonds que nous demandons au centre. Il y a deux choses. La première est la Semaine des vétérans, la promotion de toutes les activités qui précèdent la Semaine des vétérans pour faire en sorte que non seulement les vétérans soient au courant des activités commémoratives prévues, mais aussi que les Canadiens en soient au courant et qu'ils soient inclus dans ces activités.

La deuxième chose que cela soutient vraiment, ce sont nos programmes de santé mentale. Ils sont extrêmement importants. Compte tenu des avantages pour la santé mentale que nous avons mis en place en 2022, il est évident que la communauté des vétérans a besoin de ce type d'avantages. Une partie de la publicité du gouvernement est consacrée aux avantages pour la santé mentale, y compris notre ligne d'aide téléphonique et d'autres prestations et services que nous offrons.

Nous n'avons jamais trop de fonds, mais nous faisons ce que nous pouvons avec l'argent dont nous disposons. Je crois que nous continuons à faire du très bon travail dans le cadre de la Semaine des vétérans et nous continuons à travailler très fort pour soutenir les vétérans sur le plan de la santé mentale, ce qui est tellement important.

Le sénateur Loffreda : Vous faites du très bon travail. Merci.

[Français]

Le président : Cela termine notre séance d'aujourd'hui. Merci beaucoup à tous les témoins. En ce qui concerne les engagements, on vous demanderait de nous les envoyer afin de les avoir sous l'arbre de Noël, donc le 23 décembre, ce qui nous permettrait de les envelopper.

Notre prochaine rencontre aura lieu mardi prochain, le 17 décembre, à 9 heures. Merci à tous, aux équipes d'interprètes, aux analystes et à la greffière. À mardi.

(La séance est levée.)
